

LA MICROFINANCE COMME LEVIER DES MENAGES RURAUX
Cas de la CECAM Talatan'Ivolonondry

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : Adaptation de la Microfinance aux ménages ruraux

Chapitre 1. Caractéristiques des ménages ruraux

Chapitre 2. La Microfinance

DEUXIEME PARTIE : Opérationnalité de la CECAM dans la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry

Chapitre 1. Espace rural et ressources

Chapitre 2. Contribution de la CECAM au développement local

TROISIEME PARTIE : Valorisation des ménages ruraux par la Microfinance

Chapitre 1. Exigences et attentes des ménages ruraux

Chapitre 2. Limites de la Microfinance

Chapitre 3. Suggestions et perspectives

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES PHOTOS

LISTE DES ACRONYMES

ANNEXES

LA MICROFINANCE COMME LEVIER DES MENAGES RURAUX Cas de la CECAM Talatan'Ivolonondry

INTRODUCTION GENERALE

Depuis son indépendance, Madagascar, a concentré ses efforts pour le développement sur la promotion du secteur rural. L'île est dotée de potentialités considérables en agriculture, élevage et pêche dans une biodiversité naturelle à préserver, reconnue parmi les plus riches du monde. L'agriculture tient un rôle important dans l'économie nationale et fournit les 27%¹ environ des exportations. La subsistance de la population malgache, à 80%¹ rurale dépend de l'agriculture.

De plus, les eaux territoriales offrent des produits de pêche très recherchés et les richesses minières existent en grande quantité. En effet, la croissance économique dépend dans une large mesure de la capacité de la population rurale active (69% de la population totale), d'exploiter ces potentialités et de produire tant pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Cependant, la promotion du développement rural reste difficile. Beaucoup d'efforts ont été déployés en matière de réforme de structure, d'élaboration de stratégie, de méthodologies d'approche, d'interventions par une multitude de projets, alors que le monde rural sévit dans un appauvrissement généralisé du monde rural. Les raisons de la pauvreté sont multiples et sont de nature endogène et exogène provoquant un dysfonctionnement d'ordre technique, organisationnel et économique. Et là où le bât blesse, c'est que les ménages ruraux sont les plus victimes d'une pauvreté chronique tendant vers une grande indigence et le niveau de vie ne cesse de se dégrader. Des données statistiques récentes sur les ménages démontrent que 72,1%¹ de la population malgache vivent en-dessous du seuil de pauvreté qui est de l'ordre de 257 657 Ariary¹.

En ce qui concerne la situation financière, 54%¹ des ménages sont déficitaires et seul, un ménage sur 10 a pu économiser une partie de son revenu. La difficulté financière affecte les ménages ruraux plus que les urbains et la menace de la pauvreté a été très sévère ces trois dernières décennies.

Face à cette situation, des mesures de lutte contre la pauvreté ont été entreprises et l'Etat malgache, par la réactualisation du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), a élaboré le Madagascar Action Plan (MAP) dans lequel le

¹ Enquête Périodique auprès des Ménages – 2004 (EPM 2004).

volet DEVELOPPEMENT RURAL constitue l'Engagement 4¹. Parmi les cinq défis de ce volet, figure en défi 2, l'amélioration de l'accès au financement rural, qui se concrétise par l'intervention de la Microfinance.

En 2006, on compte sept institutions de microfinance (IMF) autorisées et fonctionnelles à Madagascar et qui ont commencé à adopter l'approche décentralisée et de proximité. En voulant atteindre un fort taux de pénétration, les IMF offrent à la population cible une large gamme de produits. Comme la microfinance se définit comme une approche du développement économique qui s'intéresse spécifiquement aux hommes et femmes à faible revenu, quel qu'en soit le type, mutualiste ou non mutualiste, elle vise comme objectif d'améliorer les revenus et le niveau de vie des pauvres par l'offre de services financiers qui sont l'Épargne et le Crédit.

Un bref rappel sur la situation financière à Madagascar s'avère nécessaire pour une meilleure approche de la microfinance, les années 60 ont été riches d'espoir pour le développement rural, pourtant, seules les grandes entreprises et les grandes sociétés d'exploitation agricole bénéficiaient des financements bancaires. La mise en place de la Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM) n'a pas répondu aux aspirations paysannes. Le Financement du Monde Rural (FMR), une forme de crédit de masse encadrée par les activités décentralisées a été vouée à l'échec.

C'était vers les années 1990 que le gouvernement malgache a encouragé la promotion de la Microfinance, en vue de prendre la relève en tant qu'outil de développement et de lutte contre la pauvreté. Des actions de la microfinance commencent à se multiplier et se sont réparties dans toute l'île.

Par la présente recherche, nous avons choisi le thème : « LA MICROFINANCE COMME LEVIER DES MENAGES RURAUX . Cas de la CECAM de Talatan'Ivolonondry ». Thème choisi pour évaluer les impacts de l'intervention d'une institution de microfinance, la Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) dans une commune rurale de la Région d'Analamanga, qui est Talatan'Ivolonondry.

¹ MAP/Plan d'Action Madagascar/Engagement 4-DEVELOPPEMENT RURAL, p 64-68

Par la présente étude, nous voulons appréhender la corrélation entre cette intervention de la Microfinance, en tant que bailleur de fonds aux microprojets ruraux de développement et sa perception par les exploitants en tant que population cible, ainsi que les résultats des services financiers octroyés dans la vie des ménages ruraux en général.

Problématique :

Quelques questions viennent alors à se poser.

Quelle est la stratégie d'intervention de l'organisme de Microfinance pour attirer la clientèle paysanne ?

-Les objectifs de la microfinance rejoignent-ils les attentes des ménages ruraux (accroissement de la productivité, amélioration des revenus, amélioration du niveau de vie). ?

-Les ménages ruraux ont-ils la possibilité de faire de l'épargne ?

-Et par conséquent, ces emprunteurs disposent-ils des capacités nécessaires à utiliser l'enveloppe octroyée suivant la procédure d'octroi de crédit (capacité d'investissement, de gestion, d'organisation et d'étude de marché) ?

Hypothèses de travail

Reconnaissant que ces petits exploitants, constituant la masse paysanne, sont en marge de la vie sociale et ont du mal à accéder aux ressources productives et aux institutions de crédit, la recherche se propose de vérifier si des changements se sont produits chez les ménages ruraux si :

- ils savent monter un mini-projet à financer ;
- le type de crédit à fournir convient à leurs besoins ;
- les modalités d'intervention de l'institution de Microfinance ne sont pas trop compliquées (frais d'adhésion, part sociale) ;
- le taux d'intérêt n'est pas trop élevé ;
- l'échéance de remboursement n'est pas trop restreinte ;
- la garantie exigée est disponible ;
- le secteur d'utilisation du crédit est maîtrisé.

La réalisation de cette recherche requiert une méthodologie à base scientifique, ce qui nous amène à utiliser la théorie de DENZIN (1978) selon laquelle « la triangulation des données inclut des sous-dimensions, le temps, l'espace, les personnes. . .La triangulation théorique prévoit que l'interprétation des données se

fera à partir de plusieurs cadres théoriques. . . . La triangulation méthodologique consiste à recourir à plusieurs techniques de recueil de données afin d'obtenir des formes d'expression et de discours variés : observations, dessins, productions de textes écrits (questionnaires divers, divers types de documents écrits, archives...) minimisant les faiblesses et les biais inhérents à chacune d'entre elles... ». Ainsi pour donner une valeur heuristique à notre étude, nous allons adopter la triangulation des données qui n'est autre que la combinaison de la méthode qualitative avec la méthode quantitative. Selon HERBERT aussi, il n'y a « Pas de quantité sans qualité ». L'utilisation de cette méthode se résume par la considération des pôles quadriplanes de DE BRUYNE (1986), ou l'espace méthodologique quadripolaire de Nicole BERTHIER (1998), très indispensables pour l'analyse d'un phénomène social, qui consiste à considérer :

(i) Le pôle épistémologique qui est la phase la plus importante de la recherche par son approche conceptuelle de la phénoménologie. C'est un cadre qui nous permet de maîtriser d'une manière intégrée, le système financier à Madagascar, surtout la microfinance.

(ii) Le pôle morphologique qui permet de classer, d'ordonner et de spécifier le système de microfinance en tant que phénomène social. Par exemple, il nous sert de cadre d'analyse hologrammique de la Microfinance parmi les groupes des Institutions financières ; la qualité des services rendus et les résultats obtenus.

(iii) Le pôle théorique qui nous a servi de cadre de référence en s'inspirant des théories de certains auteurs, dont :

(iv) - *L'interactionnisme symbolique* de H. BLUMER et Georges MEAD (1863-1931) pouvant servir de référence à la contribution de la Microfinance et des ménages ruraux au développement rural. Il s'avère utile de recourir également à :

- *L'Individualisme symbolique* de GOFFMAN, évoquant l'intention rationnelle des paysans d'améliorer le niveau de vie de leurs ménages. De son côté, l'Institution de Microfinance participe à la synergie des actions à entreprendre, sans négliger *le Matérialisme historique* de KARL MARX (1850) qui tente de résoudre les questions fondamentales de la société par une lutte de transformation de l'économie qui va agir par la suite sur le social. La microfinance servira comme un moyen de lutte pour les petits exploitants jusqu'à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

- *Le holisme* d'Emile DURKHEIM (1897) et de Auguste COMTE :

Il s'agit de voir comment la microfinance participe -t-elle au développement rural. De toute façon, elle fait partie des mesures entreprises pour résoudre les problèmes nationaux dans son ensemble.

- *La Reproduction sociale de BOURDIEU (1970)* qui renforce l'idée que toute structure institutionnalisée ne fait que reproduire les rapports sociaux antérieurs.
- *Le structuro-fonctionnalisme :*
- Comme cette théorie structuro-fonctionnaliste veut faire une lecture de la société basée sur le système, elle peut bien être prise en considération pour l'étude du fonctionnement de la microfinance en milieu rural,. Le modèle AGIL de PARSONS, un structuro-fonctionnaliste va faciliter l'analyse. Par l'AGIL (Adaptabilité, Goal, Intégration, Latence), la population pauvre ciblée par la microfinance parviendra-t-elle à s'adapter à la microfinance ; le mode d'opérationnalité de la microfinance conviendra-t-il à tous ; la microfinance va-t-elle intégrer les exclus du système bancaire à travers leurs mécanismes et valeurs, et que le système de la microfinance sera-t-il pérennisé pour un développement à long terme ?

(v) Le pôle technique, une schème opératoire de la méthode quantitative par la statistique, oriente toutes les actions à mener sur le terrain d'une manière hypothético-déductive. Le terrain choisi pour notre étude est la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry, une Commune située à une vingtaine de kilomètres (27 km) de la ville et où sont implantées la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) ainsi qu'une autre Mutualiste, l'Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV).

La recherche proprement dite est d'abord passée par une phase exploratoire. Un entretien semi-directif avec le Responsable de crédit de l'Unité Régionale de la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (URCECAM) Analamanga nous a servi de guide pour la réalisation de l'enquête.

Ainsi, la méthode utilisée pour évaluer les apports du microcrédit au développement auprès de la population de la Commune Rurale est la méthode probabiliste qui consiste à pratiquer la technique de sondage au hasard sur une population stratifiée, afin d'avoir une bonne représentativité de l'échantillon et pour réduire le risque d'erreur. Pour cela, les questionnaires d'enquête ont été élaborés relativement à

chaque type de population à enquêter (1) (Annexe). La taille de l'échantillon à enquêter varie selon le type.

- Autorité locale ;
- Représentant d'institution financière (la BNI/Crédit Agricole)
- Membres adhérents de la CECAM (membre individuel ou membre de groupement);
- Population non membre de la CECAM.

Les techniques d'enquête utilisées étaient l'interview semi-structurée auprès des 50 membres de la CECAM, et les 30 personnes non membres de l'institution financière, Les questions étaient ouvertes ou fermées suivant le cas et quelques membres adhérents et clients de la CECAM ont procédé à des récits de vie ou témoignage.

Le tirage des échantillons s'était fait au hasard sur la liste mère de la clientèle CECAM.

La même procédure a été utilisée pour les personnes non membres de la CECAM ;

-Pour les autorités locales, le Maire de la commune rurale, assisté de son Adjoint, ont accepté de nous fournir les informations nécessaires sur la gouvernance locale suivant un questionnaire d'enquête.

-Le représentant de la BNI-CA nous a donné de plus amples informations sur le crédit agricole lors de la Journée de la BNI/CA célébrée en son siège à l'Espace VITAL Akorondrano. (Voir fiches d'enquête en Annexe)

Au préalable, les outils suivants ont été nécessaires pour réaliser ces enquêtes auprès de chaque catégorie de population :

- 1- une carte de la Commune ;
- 2- une liste exhaustive des Fokontany dans la Commune ;
- 3- une liste stratifiée de la clientèle de la CECAM ;
- 4- un programme d'enquête.
- 5- Traitement des données et informations, analyse et synthèse

Après les descentes sur terrain, il sera procédé au traitement informatique des données et informations obtenues dans les fiches d'enquête.

Les résultats des enquêtes seront analysés pour en dégager les idées de base de l'étude à entreprendre.

En somme, l' étude va comporter trois grandes parties :

- La première partie va servir de cadre épistémologique en présentant les données historiques et actuelles du crédit en général et en exposant les spécificités des ménages ruraux ainsi que les facteurs de blocage au développement rural. Les généralités sur la microfinance y seront également présentées.
- La seconde partie montre l'interdépendance entre la structure d'intervention de la CECAM dans la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry et la perception par les ménages ruraux.

La troisième partie consiste à déterminer la contribution de la Microfinance à la valorisation des ménages ruraux., par ses atouts et ses limites face aux attentes des paysans. Il en sera présenté aussi des suggestions et modèles pour le futur de la microfinance en milieu rural.

PREMIERE PARTIE : Adaptation de la Microfinance aux ménages ruraux

« Plus d'un milliard de personnes, soit environ le 1/5 de la population mondiale vivent dans une pauvreté extrême »¹, et actuellement, on estime à 500 millions le nombre de personnes pauvres, économiquement actives et gérant leurs micro-entreprises ou petits commerces ou petites exploitations agricoles dans le monde entier².

Madagascar, peuplé en majorité par une masse rurale active à 69%³, est composé de ménages pauvres et à bas revenus, sans accès à des services financiers appropriés. Ils ont mis leur confiance aux institutions de microfinance (IMF) pour les faire sortir de l'impasse de la pauvreté.

Cette première partie de la recherche va nous conduire à mieux connaître les ménages ruraux et les implications de la microfinance dans leur système de production et leur mode de vie.

Chapitre 1. Caractéristiques des ménages ruraux

Composants actifs du monde rural, les ménages ruraux participent à l'aménagement du monde rural et contribuent à des activités économiques en vue d'un développement rural durable.

La population malgache, en majorité rurale, est la plus marquée par la pauvreté et malgré les initiatives du gouvernement à valoriser le potentiel de croissance de l'économie tout en préservant la stabilité macro-économique, le taux de pauvreté est encore de 71% en 2001 et 74% en 2002. le pire encore c'est qu'en 1999, l'incidence de la pauvreté s'élève à 76,7% en milieu rural, contre 52,1% en milieu urbain.

Pour mieux cerner les caractéristiques des ménages ruraux, la situation économique au niveau national nous sert de base et cadre d'analyse avec les indicateurs mesurant l'appauvrissement généralisé et continu qui sévit dans le pays.

¹ Source : Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) ;

² Source : Women's World Banking – 1995 ;

³ Source : Rapport Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) du 29 et 30 mai 2006.

1.1.1 Situation économique à Madagascar

Au niveau national, Madagascar est classé parmi les 50¹ Pays Moins Avancés (PMA) qui ressentent des difficultés pour atteindre l'indicateur de croissance économique de 7%¹ par an. Ce taux, considéré par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) comme indicateur essentiel pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015, est difficilement acquis par Madagascar qui tourne autour de 5%¹. En fonction des différents calculs dépendant des divers facteurs, Madagascar se trouve au 143^{ème} rang sur le plan mondial et présente un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,404² en 1975 à 0,509² en 2004. D'après l'évaluation d'un groupe d'experts de la CNUCED, il est à noter que « dans certains pays, le piège de la pauvreté est maintenu par la conjonction des handicaps géographiques qui sont des causes majeures de contrainte sur l'offre, et de facteurs nationaux et internationaux combinés tels que le VIH/SIDA, les conflits civils, la vulnérabilité aux risques naturels, le manque de ressources financières, humaines et naturelles, l'insuffisance des investissements, la détérioration des termes de l'échange et l'endettement prolongé. Dans de telles situations, les PMA ont des moyens limités de saisir les nombreuses possibilités économiques découlant de la mondialisation ».

. Ainsi, la pauvreté à Madagascar se mesure par l'évolution de son taux de croissance qui n'arrive pas elle-même à suivre celle du taux de croissance démographique qui est de 1%¹ par an depuis 1950, 2,2%¹ en 1966, 2,7%¹ en 1975 pour arriver à 2,8%¹ à l'heure actuelle, un des plus élevés du monde, d'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Depuis 1960, ce taux de croissance économique subit des fluctuations. Il était de 3,1%¹ par an entre 1960-1972 ; de 0,1%¹ par an de 1973 à 1984 ; de 3,5%¹ de 1985 à 1990 et de 0,1%¹ sur la période de 1991 à 1996. C'était vers les années 1997-2000 qu'il y avait une nette amélioration de 4,3%¹ avec 16%¹ de croissance de Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, mais la crise politico-économique de 2002 a tout bouleversé et a fait chuter le PIB jusqu'à moins de 12%¹. A rappeler aussi que ce dernier ne cesse de régresser d'une valeur de \$430¹ en 1968, jusqu'à descendre à \$240¹ en 1999.

¹ La Gazette de la Grand Île du 18 février 2004

² Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2006 – PNUD, p 290

Malgré ces indicateurs relatifs à la pauvreté, le milieu rural malgache dispose de potentialités et ressources naturelles non négligeables et qui pourront beaucoup contribuer au développement économique, d'où la place importante du secteur primaire basé sur l'agriculture.

1.1.2 Place du secteur primaire dans le développement

Madagascar un pays insulaire de 592.000 Km² est peuplée de 17 Millions d'habitants, dont 80% sont des ruraux. L'Île se distingue des pays africains de la zone sub-saharienne et des îles de l'Océan Indien par ses valeurs et richesses naturelles appropriées. Au point de vue écologique, son climat tropical facilite la pratique de cultures diversifiées, spécifiques par région. Outre la riziculture, on y trouve des autres cultures vivrières, maraîchères, fruitières de toute nature, des cultures de rente et d'exportation telles que la vanille, le girofle, le café, le cacao et le raphia. Une faune et une flore incomparables permettent la pratique d'élevage complété par la pêche capable de ravitailler des marchés extérieurs. La population qui vit en milieu rural ne manque pas alors d'atouts et d'expériences pour exploiter ces richesses naturelles, sans oublier les autres richesses malgaches telles que l'artisanat et les ressources minières.

En principe, ce sont les ménages ruraux qui sont les principaux acteurs de l'exploitation agricole et qui utilisent l'agriculture comme source de revenus et moyens de lutte contre la pauvreté.

Résumons ainsi le rôle joué par l'agriculture dans le développement :

- en première lieu, l'agriculture assure la consommation des ménages ruraux et ravitaille également la population urbaine. Ainsi elle contribue à l'amélioration de la situation nutritionnelle, et ce, par les produits de l'agriculture, ainsi que de l'élevage ;
- elle est source de revenus et de création d'emploi pour les jeunes ruraux par le salariat agricole, et par la création d'activité génératrice de revenus (AGR) ;
- l'exploitation agricole constitue une source d'investissement, dans le but d'accroître la production en quantité et en qualité ;
- l'agriculture peut assurer l'exportation des produits agricoles selon les normes requises par la mondialisation ;

- l'agriculture garantit les matières premières pour les différents types d'industrie (agro-alimentaire, textile, pharmaceutique...), un secteur qui reste encore au service des étrangers ;
- elle contribue au PIB national et favorise la croissance économique, même à faible degré.

En somme, la valorisation de ce secteur primaire prépondérant assure le développement. Cependant, l'initiative des ménages ruraux rencontre beaucoup de facteurs de blocage et des goulots d'étranglement influant sur le mode de production en général.

1.1.3 Problèmes dominants du monde rural

Le milieu rural est un espace géographique complexe qui sert à la fois de base de production et de cadre de vie des paysans exploitants. Dans le cadre de l'évolution historique, les ménages ruraux s'exposent à de multiples changements d'ordre administratif, économique et social dus à l'alternance de régime politique. Face à cette situation, le régime actuel vient d'entreprendre des mesures pour le développement rural, contenues dans le MAP/ Engagement 4 ; ces mesures ne vont pas remédier dans l'immédiat les principaux problèmes des producteurs ruraux.

En effet, les bassins versants mal aménagés commencent à se dégrader et provoquent l'ensablement des bas de pente :

- les effets des cataclysmes naturels (cyclones et inondation) fréquents engendrent des dégâts considérables, ;
- certaines régions pratiquent encore le feu de brousse et le Tavy accélérant la déforestation ;
- les infrastructures hydro-agricoles existants sont assez vétustes et beaucoup de besoins restent insatisfaits, d'où une mauvaise gestion de l'eau. A noter que la réhabilitation ou la nouvelle construction réclame une enveloppe financière assez considérable ;
- à propos du système foncier, la superficie exploitable reste stagnante face à l'accroissement démographique, et la formalisation des occupations reste compliquée ;

- concernant l'exploitation agricole proprement dite, l'équipement utilisé reste rudimentaire et dans la majorité des cas, l'usage de la mécanisation agricole est très faible ;
- le prix des intrants (engrais, semences et produits phytosanitaires) ne cesse d'augmenter et les zones hors projet manquent d'encadrement technique, faute de moyens humains, matériels et financiers pour la vulgarisation.

Le problème d'insécurité rurale et le bas niveau d'instruction des producteurs persistent encore dans le milieu rural.

Indéniablement, les ménages ruraux ne peuvent se passer de ces problèmes inhérents au monde rural, et les principales victimes restent les petits exploitants déjà pauvres et qui deviennent de plus en plus démunis, surtout ceux des zones enclavées.

Essayons de voir quels en sont leurs impacts et quelles sont les manifestations de la pauvreté ?

1.1.4 Motivation des ménages ruraux à la microfinance

Face aux problèmes du monde rural malgache les ménages ruraux ne font que subir les conséquences :

- l'insécurité alimentaire et malnutrition.

A Madagascar, le revenu agricole est très faible et l'insécurité alimentaire devient menaçante. La proportion des ménages victimes a augmenté de 59% en 1993 à 65% en 2001, dont les 67% en milieu rural. L'indice de production vivrière par habitant a été de 100 en 1979 - 1981 selon la Fund Agricultural Organisation (FAO), et n'a cessé de se détériorer en 63% en 1995. La faible performance du secteur agricole associée à une diminution des céréales a aussi diminué la disponibilité alimentaire par habitant. En milieu rural, la production agricole baisse selon les raisons évoquées antérieurement. En plus des méthodes culturales inappropriées, le métayage ou le salariat agricole, le salaire journalier est très faible, de l'ordre de Ar 1.500. Les 3 assiettées de riz par jour ne sont plus qu'un souvenir lointain pour bon nombre de ménages, surtout pendant la période de soudure, et la disponibilité en viande et produits de pêche par habitant n'est plus que de 4,4 à 7 kg par an.

La faible productivité de riz ne permet pas de prévoir la période de soudure d'une durée de 4 mois. Et pour les ménages ruraux, la taille d'exploitation est minime (2 ares de rizière en moyenne par ménage pauvre et 1ha par les propriétaires terriens). Le problème d'accès à la terre, la détérioration des infrastructures rurales, le non accès au crédit et le faible niveau d'épargne affaiblissent le secteur et restent la cause majeure de l'insécurité alimentaire.

Un ménage rural est composé en moyenne de 5 personnes, par conséquent, les enfants des ménages pauvres souffrent de la malnutrition ayant des effets graves et irréversibles sur leur développement physique et intellectuel. Elle est la cause des complications des maladies infectieuses comme la rougeole, le paludisme, l'helminthiase, et constitue la cause de la morbidité infanto-juvenile à Madagascar².

Cette situation nous amène à voir le problème de santé vécu dans le ménage rural. Les frais d'hospitalisation sont exorbitants et inabordables. La peur sévit tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Et souvent, dans quelques communes disposant de CSB1 (Centre de Santé de Base) ou de CSB2 (Dispensaire et maternité), les malades se livrent à l'automédication. Quelques uns se résignent à prendre des tisanes traditionnelles. La non accessibilité à l'eau potable aussi est un grand fléau pour les ménages ruraux surtout pendant les périodes cycloniques où les sources naturelles sont infectées.

Baisse du pouvoir d'achat

L'inflation qui atteint 12%, perturbe aussi bien les ménages malgaches urbains que ceux des ruraux. Et que le Malgache a perdu 35% de son pouvoir d'achat en un an. Pour un chef de famille salarié en milieu urbain, il est plus ou moins difficile de gérer le budget d'un foyer ; il en est de même pour un ménage rural. Les prix des produits de consommation (PPN) sont à acquérir 2 à 3 fois même son prix unitaire, à la campagne, comme la bougie, le pétrole, l'huile, le sel... L'accès aux intrants agricoles est très limité.

² Politique Nationale de la Nutrition et Plan National d'Action pour la Nutrition - PNAN (2005-2009) Extraits du décret 2004-496 du 20 Avril 2004.

Problème d'éducation

Face aux exigences du développement, ces ménages ruraux veulent accroître la production, ont l'intention de vivre dans le bien-être, de scolariser leurs enfants, d'épargner et investir se trouvent bloqués par ces problèmes.

Le seul espoir repose sur la microfinance qui pourrait leur fournir les fonds nécessaires à lancer un projet d'exploitation agricole.

Le chapitre suivant traitera les généralités sur la microfinance afin d'étudier son implication dans la Commune Rurale de Talatan' IVolonondry.

Chapitre 2. La Microfinance

Parmi la population mondiale, 1/5 vivent dans l'extrême pauvreté dont 500 millions de personnes sont économiquement actives et gèrent des micro entreprises ou petits commerces ou petites exploitations agricoles. La plupart d'entre eux se heurte à des services financiers inappropriés et se contentent d'un très faible revenu. Pour remédier à la situation, les bailleurs de fonds ont adopté le système de la microfinance comme une perspective à long terme. L'ensemble des bailleurs de fonds, qui agit par coopération bilatérale (USAID, AFD, DFID,...) ou par coopération multilatérale (Commission Européenne, Nations Unies, Banque Mondiale, banques régionales de développement) est très actif et apporte son soutien au développement du secteur.

1.2.1 Généralités sur la Microfinance

1.2.1.1 Définition et objectif

Le terme Microfinance désigne la collecte d'épargne et l'offre de services financiers destinés à une clientèle pauvre et exclue du système bancaire classique.

Ces services sont les principales attributions des Institutions de Microfinance (IMF) formalisées. L'IMF vise deux objectifs qui sont de : (i) favoriser l'accès des producteurs à des microfinances et ³ (ii) réaliser une meilleure collecte d'épargne des ménages et des petits entrepreneurs pour la réinjecter dans le circuit économique.

Les services financiers comprennent généralement l'épargne et le crédit.

³ Manuel de Microfinance/ Sustainable Banking with the poor. Juin 1998. Etats Unis

1.2.1.2 *Contexte historique de la microfinance*

Depuis le XIX^{ème} siècle, des mesures ont été déjà prises pour vaincre la pauvreté en milieu rural. C'était en 1864 que des coopératives financières de modèle RAIFFEISEIN ont été développés en Allemagne pour mobiliser de l'épargne dans les zones rurales afin « d'apprendre aux paysans pauvres à épargner. »

Dans les années 70, les organismes gouvernementaux commençaient à octroyer des crédits à la production aux personnes n'ayant aucun accès aux instruments de crédit et qui étaient obligés de recourir aux usuriers ou de vendre leur force de travail.

Reconnaissant par la suite le besoin des pauvres de vouloir accéder à un crédit peu coûteux et inspirés du modèle RAIFFEISEIN, gouvernements et bailleurs de fonds internationaux ont perçu un moyen de promouvoir la production agricole par les petits propriétaires terriens eux-mêmes.

Ce n'était que vers les années 80 que la Microfinance est née en réponse aux diverses interrogations et suite aux études sur l'offre publique de crédit subventionné et destiné aux paysans pauvres.

Au fur et à mesure de leur octroi, les crédits subventionnés par les bailleurs de fonds ont engendré des pertes importantes. Ce qui les a conduit à adopter des solutions fondées sur la loi du marché, et sur une nouvelle approche de la Microfinance comme partie intégrante du système financier.

On n'octroyait plus de crédits rapides subventionnés aux populations cibles, mais on avait créé des institutions financières locales pérennes au service des pauvres.

Par la suite, des Organismes Non Gouvernementaux (ONG) locaux ont essayé de mettre en place une approche de développement à plus long terme, au lieu de préconiser des revenus sans perspective de viabilité. L'ONG le plus réussi était celui du Docteur Mohammed Yunus en Asie, plus précisément au Bangladesh qui a monté un projet-pilote de crédits de groupe destinés aux paysans non propriétaires.

Après sa réussite, l'institution s'est transformée en GRAMEEN BANK ou la Banque des pauvres qui compte actuellement 2, 4 Millions de clients dont 94% de femmes ; cette banque sert de modèle pour de nombreux pays.

En Amérique latine également, l'ACCION International soutient le crédit solidaire aux petits commerçants dans les zones urbaines et la FUNDACION CARVAJAL a

développé avec succès un système de crédit pour les micro-entrepreneurs individuels

1.2.1.3 *Type de microfinance*

Pour distinguer les IMF, la microfinance se définit souvent par deux fonctions d'intermédiation financière et sociale. Au-delà de leur fonction d'intermédiation financière, un grand nombre d'IMF joue également le rôle d'intermédiation sociale.

- a) L'intermédiation financière : c'est l'offre de produits et services financiers comme l'épargne, le crédit, l'assurance des cartes de crédit et le système de paiement.
- b) On entend par Intermédiation sociale, le processus de renforcement du capital social et humain requis pour la prestation de services d'intermédiation financière pour les pauvres. Les IMF assurent le renforcement des capacités de groupe et stimulent l'investissement des ressources humaines de leurs membres afin de développer leur autonomie.(Formation sur la gestion de compétences, sur le domaine financier en renforçant la confiance en soi).

1.2.1.4 *Activités de la microfinance*

Loin d'être une affaire de banquier, la Microfinance est un outil de développement. Ainsi, la réalisation de cette tâche réclame-t-elle beaucoup d'activités complexes.

- En premier lieu, elle offre des petits crédits, en particulier pour le fond de roulement. Beaucoup de micro entrepreneurs s'y intéressent pour le renforcement de leur capital.
- La Microfinance élabore des conditionnalités d'adhésion des clients ou d'octroi de crédit, accompagné des formes de garanties spécifiques telles que la caution solidaire ou l'épargne obligatoire.
- La Microfinance effectue un suivi efficace de l'utilisation des crédits afin de faire une évaluation informelle des emprunteurs et des investissements et pour minimiser les non- remboursements.
- En dernier lieu, la Microfinance fournit des produits d'épargne sûrs et encourage un accès à des crédits successifs avec un montant croissant.

1.2.1.5 *Clientèle*

Les principaux clients des IMF sont en principe les exclus du système bancaire, du fait qu'ils n'ont pas les possibilités de garantir les prêts. Il s'agit en général des travailleurs indépendants, des entrepreneurs aux revenus faibles, des producteurs en zones rurales ou même en milieu urbain. On y trouve assez souvent de petits exploitants agricoles, de petits éleveurs, de petits entrepreneurs ruraux, de petits prestataires de services (coiffeurs, couturières, artisans...)

Ces derniers temps, les IMF commencent à fonctionner normalement. Cependant, beaucoup préfèrent encore recourir aux services offerts par des prêteurs privés, informels comme les usuriers, prêteurs sur gage ou tontines, surtout en milieu rural.

1.2.2 *La Microfinance à Madagascar*

L'Etat malgache qui a choisi la libéralisation du système financier depuis le début des années 90, a décidé de faire de la Microfinance, un instrument privilégié de réduction de la pauvreté, conformément aux OMD, ce qui reste encore un peu difficile. Dans le Madagascar Action Plan (MAP), dans l'Engagement pour le Développement Rural, il est prévu « d'encourager la création de nouveaux établissements bancaires et financiers, faciliter l'octroi de licences pour renforcer la concurrence et encourager la création d'agences dans le milieu rural, encourager le développement du réseau de Microfinance dans tout le pays et mettre en place un système de refinancement des institutions de Microfinance »

Au cours des cinq dernières années, de 2001 à 2006, le montant du micro crédit est passé de 9 à 42 milliards d'Ariary.

1.2.2.1 *Organisation des Institutions de Microfinance (IMF)*

Actuellement, les différents réseaux d'IMF se multiplient pour permettre l'accès à des services financiers de proximité et décentralisés de faciliter l'amélioration des revenus et du niveau de vie des ménages. Outre les cinq Banques commerciales à Madagascar, le groupe d'IMF mutualiste, d'épargne et de crédit est le plus consulté. Ce groupe se compose de l'Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV), la caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM), le réseau Tahiry Ifamonjena

Amin'ny Vola (TIAVO), et du réseau Association d'Epargne et de Crédit Autogéré (AECA). Le groupe non mutualiste s'identifie par l'Action pour le Développement et le Financement des Micro entreprises. (ADEFI), le SIPEM, Volamanaso etc...

Tout dernièrement, 5 nouvelles institutions viennent d'être créées, à savoir l'Accès Banque Madagascar qui a installé sa première représentation dans un quartier populaire de la capitale ; également le MICROCRED installé au centre d'un marché communal ; le FIVOY ; MAHAVOTSE et la Première Agence de Microfinance (PAMF)

La Caisse d'Epargne de Madagascar (CEM), va aussi rejoindre le secteur des mutualistes après l'octroi des agréments auprès de la Commission de supervision Bancaire et Financière (CSBF).

Malgré les services offerts par ces établissements de microfinance, qui ont collecté au total 27 milliards d'Ariary en fin Juin 2006, plusieurs personnes hésitent encore à les intégrer jusqu'à présent, 273.558 sont membres, et ne présentent qu'un faible taux de pénétration de 7,6% au début de 2006 contre 6,5% à la fin de l'année 2005. En moyenne, le taux d'accès de la population malgache aux services financiers est très faible, de l'ordre de 5%.

Plusieurs institutions de microfinance appuient les petites initiatives privées mais le taux d'emprunt trop élevé de 3% par mois engendre la réticence, alors que ce taux est indispensable pour les IMF qui rencontrent des difficultés de refinancement.

En référence du MAP sur l'amélioration du système financier, le contexte actuel favorise le développement de la Microfinance. Actuellement, sept Banques commerciales opèrent à Madagascar dont quatre filiales de banques françaises et deux filiales de banques mauriciennes.

1.2.2.2 Modalité de travail des IMF

Malgré la concurrence entre ces banques traditionnelles et les IMF, les deux entités ne peuvent que collaborer et travailler de concert. La preuve en est la signature d'un protocole d'accord entre la Bank of Africa (BOA) et le Microcred Madagascar. La BOA est reconnue comme la banque leader du secteur de la microfinance malgache et participe au capital du Microcred à 25%. Les deux entités s'engagent également à collaborer en matière d'opérations bancaires.

Madagascar qui se trouve au même rang que les pays africains qui veulent défier les enjeux de l'inclusion financière a participé à un atelier de lancement du « Livre Bleu » intitulé « Construire des secteurs financiers accessibles à tous ». Le Livre va servir de guide pour l'élaboration de stratégie nationale de la microfinance en tenant compte des pratiques nationales

De toute manière, même si la microfinance connaît un essor palpable à Madagascar, son taux de pénétration demeure insignifiant par rapport au potentiel existant et la microfinance reste un domaine à promouvoir du fait que le public cible doute encore de son efficacité pour le développement. Cet argument nous incite à étudier le cas d'une IMF mutualiste, la CECAM dans une commune rurale de la région d'Analamanga.

1.2.3 Validité d'une IMF à Madagascar

L'Etat malgache a décidé de faire de la Microfinance un instrument privilégié de réduction de la pauvreté pour diminuer le taux de celle-ci de moitié dans dix ans, conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire. Conscients de l'importance de son rôle qui donne des moyens aux pauvres pour financer leurs activités ou pour subvenir à leurs besoins, l'Etat malgache et la Banque Mondiale ont convenu en 1999 d'appuyer la Microfinance. Ils ont mis en place l'Agence d'Exécution du Projet Microfinance ou AGPMF qui couvre tous les réseaux des IMF, avec un financement de 16 millions de dollar pendant sa première phase de 1999 à 2006.

Ainsi est-elle censée contribuer à l'amélioration du niveau de vie et permettre une meilleure intégration sociale à une majorité de population n'ayant pas accès aux services des établissements de crédit traditionnels.

1.2.3.1 Cadre législatif et organisationnel

La réglementation et la supervision des Institutions de Microfinance (IMF) incombe à la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF). La CSBF qui connaît l'importance de la Microfinance a créé une unité spécialisée qui, suivant des normes professionnelles et règles de gestion, délivre des agréments et formalités d'immatriculation et de gestion. Cette unité dynamique vient de concevoir une loi sur

la microfinance qui donne la priorité à une activité et non à un statut institutionnel et permet une adéquation des acteurs et du marché.

Comme il existe 3 types d'IMF qui sont les mutualistes, les non mutualistes et les pré-institutions, les mutualistes se sont groupés au sein de l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes (APIFM). L'APIFM est un organisme professionnel autonome de Droit privé et constitue à côté de l'Association des Banques, un des secteurs de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit de Madagascar. Elle a été créée le 12 mars 1998 par les principaux réseaux mutualistes, dont la (CECAM) Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel et constitue la structure de représentation professionnelle et de défense des intérêts collectifs des Institutions Financières Mutualistes (IFM), des Mutuelles et Coopératives et Associations d'épargne et de crédit. Elle dispose d'un Secrétariat Général (S.G) responsable devant le Conseil d'Administration (CA) et l'Assemblée Générale (AG) des membres.

La loi couvrant la Microfinance à Madagascar est approuvée, tandis que les décrets d'application restent à rédiger.

1.2.3.2 Stratégie de pérennisation

Dans le cadre de la politique financière de l'Etat affichée dans le MAP, de nouveaux agréments pour des créations d'institutions de microfinance sont délivrés. Ces nouvelles naissances vont rejoindre le groupe des institutions financières qui a été dominé par sept banques commerciales auparavant. De telle sorte que la concurrence n'est pas facile et que chaque entité s'apprête à la compétition, ces institutions financières opèrent avec des consensus pour garantir leur pérennité financière. Cette stratégie a été actualisée par un Sommet International sur la Microfinance qui s'est tenu à Halifax au Canada en 2006.

Dans le cadre de la coordination des activités des institutions financières, et conformément à ce Sommet, Madagascar accorde une place prépondérante à la Microfinance. Certains dispositifs ont été adoptés dont :

- La réactualisation de la Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF) 2004-2009 par rapport au MAP qui a défini la microfinance comme un outil de lutte contre la pauvreté ;

- La promulgation d'une nouvelle loi votée en 2005 pour la supervision et le contrôle des IMFs ;
- Le lancement d'un guide pour le développement de la microfinance intitulé « Livre bleu » ;
- La création d'une banque de données sur la Microfinance, centralisée à la Banque Centrale et approvisionnée par toutes les IMFs.

Egalement élaboré par une équipe d'experts internationaux et des Bailleurs de fonds, le « Livre Bleu » servira de guide pour les institutions de microfinance afin d'agir avec une meilleure qualité de service. A propos de ce « Livre Bleu », c'est un document élaboré et publié par le Fonds d'Equipement des Nations Unies qui définit une vision pour la création d'un système financier accessible à tous. Ce document va aider et soutenir le développement des stratégies du pays adoptant, ainsi que des pratiques, tenant compte des contextes nationaux.

Une autre mesure a été également entreprise, telle que la Centrale de risque.

La Centrale de risque :

Tout récemment, lors d'un atelier au Madagascar Hilton le 07 mars 2007, les représentants des institutions financières se sont concertés pour l'ouverture d'une Centrale de risque à Madagascar. Cette installation résulte des études préalables effectuées par des experts internationaux et des consultants nationaux et servira de base de données approvisionnées par toutes les entités, utilisables à tout temps et capable d'atténuer les infractions financières. Il sera géré par la Banque Centrale.

Après ce sommet d'Halifax et en partenariat avec le groupe Desjardins, il y aura un projet de mise en place d'une Centrale Financière aux entreprises rurales. Ce mouvement Desjardins est la première institution financière qui a vu le jour au Lévis Canada en décembre 1900 sur l'initiative de son fondateur Alphonse DESJARDINS avec pour mission de contribuer au « mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites comptables de son champ d'action ».

La collaboration envisage un accompagnement technique en matière de formation et un avenir promoteur d'un public qui n'a pas une vision bien claire de la microfinance dans l'avenir.

DEUXIEME PARTIE : Opérationnalité de la CECAM dans la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry

Les études menées par des organismes internationaux et celles effectuées localement par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) essaient d'évoquer la situation de pauvreté qui sévit dans le monde rural.

Outre les problèmes permanents qui affectent le milieu rural et qui menacent les ménages ruraux, les effets des cataclysmes naturels inévitables chaque année aggravent la situation. Les dégâts causés par ces catastrophes naturelles compliquent l'accès aux services sociaux et fragilisent encore plus les ménages vulnérables. Malgré les efforts entrepris, la pauvreté rurale ne recule qu'à un taux très minime. Le taux de ménages pauvres atteint 73,5% en 2005 contre 71% en 2001 et d'après l'estimation de la CNUCED, 72% des malgaches seront encore pauvres en 2009. De son côté, avec la révolution verte annoncée dans le MAP avec le défi de faire sortir la moitié de la population de la pauvreté d'ici 5 ans, le Gouvernement malgache n'arriverait guère à financer les réhabilitations de grande ampleur.

Néanmoins, les institutions de microfinance de structure encore fragile s'installent dans les zones productives. Des ménages pauvres et à bas revenu ont l'opportunité d'y accéder et de disposer des crédits leur permettant de financer leur exploitation rurale ou des activités génératrice de revenus.

Ainsi, allons-nous voir dans cette deuxième partie, comment les ménages ruraux de la commune rurale de Talatan'Ivolonondry ont accueilli les services rendus par une institution de microfinance mutualiste. Ainsi, comment la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) opérationnelle installée depuis 3 ans compte-t-elle pérenniser son intervention.

Chapitre 1. Espace rural et ressources

La CECAM, une institution financière nouvellement introduite dans la commune rurale de Talatan'Ivolonondry a mené des campagnes de sensibilisation intensives dans tous les Fokontany avec l'appui des autorités administratives.

D'après LE PLAÏ et MORIN, la monographie constitue un schème opératoire important pour étudier un système. Présentons d'abord la monographie de la CR de Talatan'Ivolonondry, avant de présenter les informations sur la CECAM.

2.1.1 Monographie de la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry

La CR de Talatan'Ivolonondry figure parmi les 14 CR du District d'Antananarivo Avaradrano, 1 de 7 districts de la région d'Analamanga. Elle se situe à une distance de 27km au nord de la capitale, sur l'axe de la RN3.

2.1.1.1 Présentation géographique

La CR est délimitée au nord par la CR d'Avaratsena Sahalemaka, au sud par le CR de Sabotsy Namehana, à l'Est par la CR d'Ambohitrolomahitsy et à l'Ouest par celle d'Ambohimanga Rova ; la CR occupe une superficie totale de 110km².

Sur le plan administratif, c'était auparavant d'un village rattaché au canton de Sabotsy Namehana et en 1960, avec l'avènement de la Première République, que Talatan'Ivolonondry devint une commune. En 1976, avec la politique socialiste de la deuxième République, la commune reçut l'appellation de Talatan'Ivolonondry. Talatan'Ivolonondry garde jusqu'à ce jour un statut de Commune rurale.

2.1.1.2 Historique de la Commune

D'après les archives, le nom du village Talatan'Ivolonondry signifie littérairement « Mardi de poil de mouton », appellation donnée suite à un évènement du temps du roi Andrianampoinimerina en 1820. Le roi créa des marchés hebdomadaires dans des hameaux variés et un grand marché destiné pour les produits agricoles et d'élevage fut implanté à Talata. Un jour, une des douze femmes du roi tomba malade et sur recommandation du guérisseur, il faut du poil de mouton blanc pour servir d'offrande. Le poil fut trouvé sur le marché de Talata et sa femme fut guérie. Ainsi, le roi a-t-il décidé d'appeler le village TALATAN'IVOLONONDY, et étant donné que les premiers occupants du village étaient les MANDIAVATO, il a également donné à la région, le nom de Mandiavato Mananara.

Les Merina issus des hameaux voisins viennent un peu plus tard renforcer la population locale ; à ne pas oublier que Talatan'Ivolonondry a été l'une des rares localités à présenter une homogénéité de sa population, très fidèle aux us et coutumes traditionnelles. Cette cohésion sociale leur a servi d'atout pour faire face aux influences de la colonisation et surtout pour valoriser le groupe Mandiavato

d'Ambohitrabiby un des trois découpages d'Avaradrano à côté des Tsimiamboholahy d'Ilafy et des Tsimahafotsy d'Ambohimanga.

La CR maintient jusqu'à présent le Rova d'Ambohitrabiby, une des 12 collines sacrées de l'Imerina, symbole de la sagesse malgache et où est installée la station de la Radio Nederland. Une grotte des martyres chrétiens à Ambodifahitra, devenue un site touristique, spécifie également la CR.

2.1.1.3 *Situation administrative*

La CR de Talatan'Ivolonondry comprend 28 Fokontany dont Amparafara est le plus éloigné, situé à 11km du chef-lieu de la commune.

Ces Fokontany sont :

Talatan'Ivolonondry, Avaratsena, Ambolo, Ambohimadana, Amparafara, Antsahamaro, Ankadivoribe, Morarano Idilana, Ambohitrangano, Ampanataovana, Ambohimahavelona, Mamoriarivo, Andranosimihozo, Ambohibary, Falimanjaka, Ampohidralambo, Ambodiala, Ambohitrabiby, Fonohasina, Kelifaritra, Ambatomahamanina, Ambohibao, Ambodifahitra, Ambatondralambo, Antanambao, Antsimo, Ambatomitsangana, Tsarahonenana et Ambohitrantenaina.

La CR est administrée par les autorités locales composées des élus et représentants de l'Etat, à savoir d'une part, l'équipe communale et d'autre part, le bureau exécutif avec le Maire. C'est le Maire qui est le premier responsable du développement au niveau de la CR et qui travaille en étroite collaboration avec les Fokontany (FKT)

Il collabore également avec tous les intervenants et personnes ressources opérant dans la CR : Délégué d'arrondissement, Médecin chef des CSB, responsables d'établissement scolaire, chefs de Projet et responsables d'ONG.

Statistiquement, la Commune se caractérise par les données suivantes :

- Population en 2006 : 17.711 habitants ;
- Nombre de personnes âgées de + de 18 ans : 9.277 ;
- Nombre d'électeurs inscrits : 9213 ;
- Effectif moyen de personnes par ménage : 05 ;
- Nombre d'habitants par Km² : 110 habitants ;
- Effectif moyen de naissance par an : 252 ;
- Taux de mortalité par an : 0,31% ;
- Taux de croissance par an : 1,30% ;

2.1.1.4 *Situation démographique*

Pour en savoir plus sur les ménages ruraux composant la CR et sur les principaux acteurs dans ce milieu rural, le tableau ci-après présente la répartition de la population par FKT, par tranche d'âge et par sexe.

Tableau 1 : Répartition de la population par FKT, par tranche d'âge et par sexe

Tableau 1 : Répartition de la population par FKT, par tranche d'âge et par sexe

N°	NOM DU FOKONTANY	Total population	0 - 5		6 - 17		18 - 60		+60		M	F	Nombre de toits	Taille de Ménage
			M	F	M	F	M	F	M	F				
01	Talatan'Ivolonondry	2535	241	193	388	403	585	601	69	55	1283	1252	316	8
02	Avaratsena	1738	139	163	245	275	409	422	40	45	833	905	307	6
03	Ambolo	722	59	59	99	105	176	185	18	21	352	370	197	4
04	Ambohimiadana	233	14	17	26	34	54	73	8	7	102	131	81	3
05	Amparafara	248	17	23	34	32	68	62	8	4	127	121	48	5
06	Antsamamaro	836	89	63	120	149	190	199	16	10	415	421	166	5
07	Ankadivoribe	434	41	34	63	72	89	112	14	9	207	227	70	6
08	Morarano Idilana	385	42	33	48	56	96	98	5	7	191	194	96	4
09	Ambohitrangano	350	38	42	53	49	72	80	8	8	171	179	67	5
10	Ampanataovana	496	51	29	75	56	144	123	9	9	279	217	106	5
11	Ambohimahavelona	415	34	42	69	61	100	89	11	9	214	201	81	5
12	Mamoriarivo	330	43	41	47	48	66	72	7	6	163	167	56	6
13	Andranosimihozo	1267	121	128	200	209	266	276	33	34	620	647	258	5
14	Ambohibary	643	51	50	91	95	140	169	23	24	305	338	117	5
15	Falimanjaka	477	41	62	77	76	106	101	7	7	231	246	86	6
16	Ampohidralambo	390	21	23	88	83	83	75	10	7	202	188	87	5
17	Ambodiala	562	36	35	80	58	181	143	16	13	313	249	111	5
18	Ambohitrabiby	530	41	40	80	95	129	118	13	14	263	267	107	5
19	Fonohasina	519	53	52	66	64	127	131	11	15	275	262	94	6
20	Kelifaritra	366	19	34	61	66	86	85	5	10	171	195	100	4
21	Ambatomahamanina	556	62	52	77	111	97	121	14	22	250	306	87	6
22	Ambohibao	640	73	63	89	92	149	140	18	16	329	311	130	5
23	Ambodifahitra	364	32	35	61	48	94	94	13	7	200	164	65	6
24	Ambatondralambo	798	69	94	101	111	172	223	17	11	359	439	130	6
25	AntanambaoAntsimo	506	45	48	61	63	126	137	12	14	244	262	106	5
26	Ambatomitsangana	504	27	26	86	67	139	128	15	16	267	237	104	5
27	Tsarahonenana	501	38	51	58	73	120	140	8	13	224	277	85	6
28	Ambohitrantenaina.	366	39	26	52	54	80	88	12	15	183	183	71	5
	Total	17711	1576	1558	2595	2705	4144	4265	440	428	8755	8957	3329	5

Source : Plan Communal de Développement 2005 de Talatan'Ivolonondry.

Les habitants de la CR se répartissent sous 3.329 toits et présentent une taille moyenne de 5 par ménage rural :

Les FKT les plus éloignées sont les moins peuplées avec une fourchette de 233 habitants à 2535 et une densité de 161/km².

La population active entre 18 à 60 ans comptent 9.277 personnes dont 51% des femmes et 49% d'hommes. 48% sont des jeunes de moins de 18 ans.

La population de la Commune n'est pas stagnante pendant les trois dernières années.

Tableau 2 : Evolution du nombre de population

Année	2000	2001	2002
Nombre de la population	12.312	13.054	17.711
Naissance	300	278	287
Décès	60	51	58
Ecart	240	227	229

Source : Plan Communal de Développement 2005 de Talatan'Ivolonondry

On enregistre 252 naissances par an contre un taux de mortalité de 0,31%, plus marqué par la mortalité infantile due à la malnutrition.

Le taux de croissance de la population est un des plus élevés, de l'ordre de 35% par rapport à l'année dernière.

2.1.1.5 Situation socioculturelle

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la population de la CR de Talata est très homogène. Anthropologiquement, la population est en majorité merina et le taux de brassage ethnique est très faible.

Education

25 FKT sur les 28 disposent chacun d'une Ecole Primaire Publique (EPP) avec 27 établissements fonctionnels, alors que deux établissements publics seulement peuvent accueillir des élèves dans le niveau secondaire. Les deux autres sont des institutions privées. Ce qui nécessite une extension urgente de l'enseignement à Talatan'Ivolonondry. La CR dispose d'un centre d'accueil et de deux salles de bibliothèque.

Les indicateurs en matière de scolarisation sont améliorés, mais ce sont les infrastructures d'accueil qui posent des problèmes (vétusté des bâtiments, insuffisance de salles, de matériels didactiques et de personnel enseignant)

La commune présente ainsi les différents taux suivants :

- Taux de scolarisation : 66,4% ;
- Taux de réussite en CEPE : 52% ;
- Taux de réussite en BEPC : 25,96% dans les établissements publics et 48% chez les privées ;
- La CR dispose de 120 jeunes bacheliers sortants du cycle secondaire mais exposés à un avenir professionnel douteux.

Religion

Une proportion de la population reste encore fidèle aux pratiques traditionnelles, mais presque toutes les tendances confessionnelles sont représentées dans la CR de Talata : La religion protestante (FJKM), Jiosy Mamony, Pentecôtiste, Arapilazantsara, Vavolombelon'I Jehovah, Eglise catholique, Eglise anglicane, Eglise adventiste.

Santé

La CR est dotée de deux CSB II à Antsahamaro et à Ambohitrabiby, tous deux rattachés au district sanitaire d'Avaradrano. Un centre privé et cinq cabinets médicaux s'occupent de la médecine générale.

Les maladies courantes sont essentiellement des maladies diarrhéiques et les infections cutanées.

Dans le cadre des préventions prophylactiques, des campagnes de vaccination sont organisées tous les ans dans la commune et le taux de vaccination a atteint 66%.

2.1.1.6 Situation socioéconomique

Les principales activités économiques dans la CR de Talatan'Ivolonondry sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le tourisme et le commerce. L'ensemble des ressources naturelles dont dispose la CR constitue des potentialités plus importantes pour la localité.

Ses lacs, marais et rivières sont favorables à la pratique de la pêche continentale.

2.1.2 Potentialités de développement

Elle est également réputée pour ses grandes étendues de vallées, tanety et espaces verts.

Les forêts encore parmi les mieux conservés abritent diverses cultures de mûriers, d'où l'installation d'un projet de sériciculture, en partenariat avec la Bankin'ny Industria/Crédit Agricole (BNI/CA), la région d'Analamanga et la CR à Ambohitrabiby.

Les tableaux suivants présentent la répartition de ces potentialités.

Tableau 3 : Présentation de la Sylviculture

Localisation	Identification	Surface occupée (ha)
Dans toutes les zones de la CR	Eucalyptus	456,6
	Forêt naturelle	34,0
	Pinus	69,5
	Arboriculture	30,0
	Autres	12,0

Source : Plan Communal de Développement 2006 de la CR Talatan'Ivolonondry

Tableau 4 : Répartition de l'Agriculture

Spéculation	Surface cultivée (ha)	Production en (Tonne)
Riz	542,20	931,80
Manioc	191,00	712,00
Maïs	32,02	23,50
Oignon	35,80	170,00
Haricot	40,50	30,60
Voanjobory	12,70	22,50
Arrachide	11,90	16,20
Baonjo	14,00	17,20
Pomme de terre	16,00	37,40
Patate douce	41,30	83,60
Tomate	1,83	8,10
Cultures maraîchères	121,00	142,00
Fruits	6,00	21,50

Source : Plan Communal de Développement 2006 de la CR Talatan'Ivolonondry

La superficie totale cultivée est de 1.668,256 ha. La riziculture reste la culture dominante, suivie des plantes à tubercules et des cultures maraîchères. L'oignon constitue une filière porteuse de la CR au même niveau que le maïs et le riz.

Tableau n°05 : Liste des matériels agricoles utilisés

Désignation	Nombre
Bêche	3.295
Charrue	504
Herse	429
Faucille	45
Charrette	289
Paompy oignon	47
Décortiquerie	07

Source : Plan Communal de Développement 2006 de la CR Talatan'Ivolonondry

Les matériels agricoles utilisés sont encore assez rudimentaires, face aux vastes superficies exploitables et activités agricoles à entreprendre.

Tableau n°06 : Répartition de Cheptel

Cheptel	Nombre de têtes
Bovin	2.189
Porcin	622
Lapin	1.126
Capun	30
Oie	582
Canard	258
Apicole	22
Avicole	18.847

Source : Plan Communal de Développement 2006 de la CR Talatan'Ivolonondry

Les habitants de la CR de Talatan'Ivolonondry sont en majorité agriculteurs et éleveurs. Les déchets de l'élevage vont servir d'engrais organique à l'agriculture. L'élevage y est également une source de revenu, car, il ravitaille le marché régulier de bovidés et le marché hebdomadaire de Talata.

En matière d'artisanat, plusieurs femmes héritent de pratiques artisanales très génératrices de revenus ; comme la zone est favorable à la sériciculture, on y pratique le tissage de lambamena ; d'autres pratiquent la broderie en se ravitaillant à

Andravoahangy pour les fils à broder. On trouve également dans la commune des ateliers de menuiserie et de ferronnerie.

2.1.3 Problèmes de développement de la Commune

La CR de Talatan'Ivolonondry dispose d'énormes richesses et potentialités physiques et naturelles. En outre, la faune et la flore regroupent des espèces animales et végétales rares avec la présence de nombreux points d'eau, de lacs et de marais favorables à la pisciculture. Les vastes étendues de rizière sont aménageables et les tanety fertiles. Les habitants pratiquent également l'élevage, l'artisanat et le commerce. La population active est un majorité jeune.

De tels atouts classent la CR dans la catégorie de commune riche. Mais la question se pose, pourquoi les données économiques de la commune restent très faibles et ne correspondent pas aux réalités. Donnons en exemple, 3.295 bêches seulement pour 9.277 personnes actives. Ces matériels agricoles sont rudimentaires et encore insuffisants face aux 542,2 ha de rizière sur une superficie totale de 1.668,256 ha. Il n'existe que 289 charrettes dans toute la commune.

Essayons de voir les raisons qui bloquent ces paysans de produire davantage.

D'abord les moyens nécessaires pour l'exploitation manquent ; le pouvoir d'achat est très bas, les prix sont très élevés et en plus, l'encadrement technique est insuffisant ou presque inexistant. Outre le riz, l'oignon constitue une filière porteuse et mérite d'être exploité.

2.1.3.1 Sur le plan infrastructurel

L'environnement se détériore car aucune mesure de protection et de conservation de ces forêts naturelles n'est encore jusqu'à présent adoptée. Les feux de brousse entraînent la déforestation et l'érosion aggrave l'ensablement des rizières et des bas de pente.

Les infrastructures surtout hydro-agricoles sont assez vétustes et les pistes de desserte nécessitent des réhabilitations. Les canaux d'irrigation ne sont plus drainés et la formalisation des occupations foncières reste assez difficile.

2.1.3.2 *Sur le plan économique*

Les prix de produits agricoles augmentent et les producteurs sont obligés de vendre leurs produits à Antananarivo. Les produits vétérinaires sont très chers ainsi que l'alimentation animale.

La pêche

La pratique de la pêche est encore considérée comme une activité de subsistance, bien qu'elle puisse offrir de belles perspectives pour la Commune de Talatan'Ivolonondry.

Très peu de gens en font une activité lucrative.

La plupart des produits de la pêche sont destinés notamment à la consommation.

A noter, par ailleurs, que l'activité saisonnière de la pêche est prévue de Janvier à Juillet.

L'artisanat

L'activité artisanale commence seulement à se développer dans la Commune. Les artisans locaux, en majorité de sexe féminin, produisent surtout de l'artisanat, tel que, la couture et la broderie, le tissage qui sera ultérieurement une filière porteuse dans le cadre du projet d'Ambohitrabiby. Quelques ménages vivent de la vannerie, de la menuiserie (bois, bambou), et de l'ouvrage métallique ou ferronnerie.

2.1.3.3 *Sur le plan de l'énergie*

L'insuffisance des installations électriques perturbe la communication et favorise l'insécurité sociale.

L'ensemble des ressources naturelles dont dispose la Commune de Talata Volonondry constitue l'un des principaux facteurs de progrès, sinon le plus important, pour cette localité.

2.1.3.4 *Sur le plan social et culturel*

La Commune de Talatan'Ivolonondry est, en effet, dotée d'un environnement naturel de qualité particulièrement attrayante : le Rova d'Ambohitrabiby et la « Grotte des martyrs chrétiens » à Ambodifahitra.

Les forêts abritent diverses espèces, tant animales que végétales, dont certaines même n'existent nulle part ailleurs dans le monde ; citons à titre d'exemple la culture de mûriers, qui de plus, a fait récemment l'objet d'un partenariat public-privé entre la BNI/CL, le secteur privé, la Province autonome d'Antananarivo et la commune. Le projet a planté 45.000 pieds de mûriers sur une superficie de 30.000 m² ou 3 ha sur tanety.

Des lacs, marais et rivières regorgent de divers produits d'eau douce. La Commune est réputée pour ses grandes étendues de vallées et de terres fertiles, ses espaces verts et les possibilités d'exploitation des énergies (vent et soleil).

On peut dire que cette commune a un atout majeur en disposant d'un grand nombre de population, en majorité jeune, qui, si elle est exploitée à bon escient, constitue la principale force productive permettant d'assurer un développement local certain.

Malgré le fait que la commune est densément peuplée, elle est à proximité de la ville d'Antananarivo ; le territoire est occupé uniquement par les Merina et l'on y trouve pas d'autres ethnies ; c'est une population pure et homogène, des habitants autochtones.

Cette homogénéité de la population, loin de constituer un obstacle quelconque, a, au contraire, permis aux acteurs locaux de mieux se compléter, et favoriser des échanges fructueux d'expériences en matière de savoir-faire et de méthodes culturelles.

Cette cohésion sociale devrait aussi enrichir et renforcer les acquis du groupe et créer au sein de la communauté, une synergie favorable au développement local de la commune.

Vingt cinq sur vingt huit Fokontany dispose d'une EPP, le taux de fréquentation des écoles est assez élevé par rapport à la moyenne nationale. Le nombre des élèves qui réussissent au CEPE et au BEPC impose la nécessité d'augmenter le nombre de classes dans le CEG et pourquoi pas construire un lycée inter-communal.

Côté santé, la Commune est pourvue de deux CSB 2, assez insuffisants pour la population rurale.

Etant une Commune rurale située aux périphéries de la Capitale, la population peut jouir des informations médiatiques actualisées.

Et l'on note ici, en particulier, le rôle non moins important des femmes en matière de petit élevage, notamment de produits de basse-cour. On y compte 2.189 têtes d'espèce bovine, 622 têtes de porcins, 19.105 têtes de volailles, 1.126 têtes de lapins et 582 têtes d'oie.

Le bétail dispose d'une vaste surface de pâturage. A titre d'exemple, citons les zones de pâturages sises à Ambodifahitra et à Ampahidralambo, (*fahitra* signifie pâturage).

Force est de constater, cependant que, en plus des problèmes d'insécurité, de vol de zébus, les éleveurs locaux rencontrent pas mal de problèmes liés notamment à l'élevage, à cause, d'une part, des parasites et des maladies qui contaminent le cheptel (charbon symptomatique, dermatose modulaire, choléra aviaire, maladie de newcastle, peste porcine africaine), et d'autre part, du fait du manque de soins vétérinaires, du fait de l'inexistence d'aucun poste ni de cabinet vétérinaire dans la commune de Talatan'Ivolonondry.

A noter, par ailleurs, que comme il n'existe pas de marché de zébus dans la commune, le cheptel destiné généralement au commerce est acheminé vers la capitale.

Le domaine de l'éducation réclame des solutions adéquates dans l'immédiat. Les mauvais états des établissements scolaires démotivent les enfants scolarisables et l'insuffisance de personnel enseignant doit être réglée avec la construction d'un Lycée intercommunal.

En matière de santé, les deux CSB 2 existants ne sont pas suffisants pour une vaste commune de 28 FKT et le problème d'accès à l'eau potable provoque des maladies diarrhéiques. En cas de maladie, les prix des produits pharmaceutiques ne sont plus abordables.

Les jeunes ruraux manquent de loisirs et il n'existe que quatre terrains de basket-ball dans toute la CR le seul terrain de foot-ball reste une propriété privée.

Compte tenu de ces problèmes, on peut conclure que les ménages ruraux dans la commune rurale de Talatan'Ivolonondry se trouvent dans une situation de pauvreté. La satisfaction de tous les besoins reste handicapé par l'insuffisance de moyens financiers et le faible pouvoir d'achat.

Depuis l'installation de l'institution de Microfinance, la CECAM dans la CR de Talatan'Ivolonondry, beaucoup de chefs d'exploitation et chefs de ménage se sont décidés à y adhérer et ont obtenu des microcrédits selon le type de demande.

Chapitre 2. Contribution de la CECAM au développement local

L'Etat malgache a décidé de faire de la microfinance un instrument privilégié de lutte contre la pauvreté en vue de réduire celle-ci de moitié en dix ans, conformément aux Objectifs de Développement du Millenium (OMD).

La microfinance constitue alors un outil de développement du fait qu'elle se fixe comme objectifs d'améliorer les conditions d'accès des pauvres aux produits financiers (crédit, épargne, assurance). En général, la microfinance contribue à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté qui menacent les ménages en difficulté et les micro entreprises exclus du système bancaire traditionnel. Elle est autorisée à Madagascar depuis le début des années 1990 avec la libéralisation du système financier. La Caisse d'épargne et de crédit agricole naturels (CECAM) figure parmi les groupes promoteur de la microfinance avec l'Ombon-Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) et le réseau Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola (TIAVO).

Par sa portée et les caractères innovants des produits financiers proposés, la CECAM est un des pionniers en matière de microfinance rurale à l'échelle du continent africain. Actuellement, la CECAM rejoint la population rurale pauvre par son approche de décentralisation et de proximité. Ainsi donc, pour en savoir plus sur les enjeux de la CECAM, allons-nous présenter cette institution de microfinance :

2.2.1 Informations générales sur la CECAM

2.2.1.1 *Historique de la CECAM*

Les années 1986 à 1989 ont formé la période d'essai en matière de financement rural de Madagascar. Le FERT avec l'AVEAMM ont constitué un groupement de producteurs permanents mutuels, le FIFATA ou *Fikambanana Fampandrosoana Tantsaha (Association de Développement des Paysans)*.

- De 1990 à 1992 : cette organisation paysanne FIFATA est mise en place dans plusieurs domaines du secteur rural. Ses principales activités ont été l'approvisionnement des campagnes malgaches, la collecte des récoltes, le prêt financier, la formation technique et l'information des paysans. La FIFATA a fonctionné sous la pression des caisses locales.

- De 1993 à 1996 : ces caisses locales ont été transformées en caisses CECAM. Au début, elles se sont implantées dans le Vakinankaratra et dans le Amoron'imanina avant l'extension dans les régions du Bongolava, Itasy, Ivon'Imerina, Sofia et Menabe.

Dans le cadre de l'amélioration du système économique et financier à Madagascar, l'Etat a décidé de promouvoir la microfinance. Les institutions de microfinance commencent à s'installer dans la toute l'île. La CECAM va bénéficier d'aides financière de plusieurs sources provenant de la République fédérale d'Allemagne, de la France, Suisse, Pays- bas, la Banque Mondiale et le Fonds Européen pour le Développement (FED).

Le FED en collaboration avec le gouvernement malgache constitue le principal bailleurs de fonds de la CECAM.

En 1997, a été créée l'Union Inter Régionale des CECAM, l'URCECAM. L'URCECAM est l'unité hiérarchique dans laquelle se regroupent les caisses CECAM d'une région donnée.

L'URCECAM devint une institution financière de type mutualiste avec un statut autonome et formel.

Les URCECAMs sont dirigés et gérés par des techniciens malgaches en collaboration avec le FERT.

Ce fut vers les années 1998-2000 que la structure financière CECAM a commencé de disposer d'une autonomie de gestion.

Ce fut vers les années 1998-2000 que la structure financière CECAM s'est institutionnalisée et groupe actuellement six URCECAMs.

C'était en 2004 que la CECAM a commencé à disposer d'une autonomie de gestion et en 2006, de l'autonomie financière totale.

La CECAM a reçu l'agrément de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), qui accomplit le suivi des activités, et qui décide pour la reconduction des financements du bailleur de fonds, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Commission Européenne (CE).

La CECAM respecte les textes sur la politique financière et les lois dans le cadre de la politique monétaire (la valeur de l'Ariary, taux directeur de la Banque Centrale)

2.2.1.2 Définition

En principe, les services financiers offerts par la CECAM sont l'épargne et le crédit. L'objectif des IMF est que l'emprunteur qui bénéficie du crédit après investissements, saurait faire de l'épargne.

2.2.1.3 Structure et organisation interne de la CECAM

La Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels connue sous le nom de CECAM est une institution de microfinance de type mutualiste et d'envergure nationale. Elle fait partie des premières IMF pionnières des années 1990 avec l'Ombotahiry Ifampisamborana vola (OTIV) et le réseau Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola (TIAVO).

La CECAM compte actuellement 86 caisses au total avec un effectif croissant des membres adhérents allant de 328 en 1993 jusqu'à 57783.

Sous tenir compte des structures administratives existantes à Madagascar, l'IMF CECAM a fait une extension de la caisse centrale dans des caisses réparties dans 9 URCECAM qui sont l'URCECAM de Vakinankaratra, d'Amoron'Imania, de l'Itasy, de Bongolava, de l'Ivon'Imerina et d'Analamanga, de Sofia. L'URCECAM Alaotra et Menabe. Ces URCECAMs sont groupés au sein de l'UNICECAM (UNION CECAM) de niveau national⁴

La CECAM qui accomplit des services dans le domaine agricole répond à la politique de décentralisation et de développement de proximité. En exemple, l'URCECAM d'Analamanga compte 26 caisses réparties dans les chefs-lieux des communes rurales. Etant qu'IMF, la CECAM est composée

- d'un Conseil d'Administration avec un Président assisté des 7 membres.
- un Comité de suivi avec un Président et 7 membres ;
- un Comité exécutif composé de 3 membres ;

la CECAM est assisté par 5 membres conseillers ;

⁴ Organigramme de la CECAM affiché en Annexe.

2.2.1.4 Les types des services

L'IMF CECAM a recruté sa clientèle dans le milieu rural et pour pouvoir les servir elle joue le rôle d'intermédiation financière et sociale.

En matière intermédiation financière, la CECAM offre des produits comme l'épargne et le crédit. Essayons de voir successivement ces deux offres.

A propos de l'épargne

D'une part, l'épargne participe au ravitaillement de la caisse CECAM en complément des prêts bancaires ou aides financières extérieures. L'épargne renforce le capital de la CECAM pour servir les demandes de crédit de ses membres.

D'autre part, l'épargnant peut compter sur ses dépôts selon les opportunités : en cas de maladie imprévue, d'événements familiaux, en période de soudure, pour amélioration d'un mode d'investissement.

En fin de compte, l'épargne favorise la chance de refinancement du membre et profite à la CECAM par son achat de placement auprès des clients. Il existe 3 types d'épargnes :

- le Dépôt A Vue (DAV) qui peut être retirée en cas de besoin pendant les jours ouvrables. Il est impossible d'en tirer un intérêt ;
- le Dépôt A Terme (DAT) où le retrait se fera à un moment déterminé. On peut percevoir un taux d'intérêt de 4% sur le dépôt illimité ;
- le Plan Epargne (PLE), qui est une forme d'épargne à plus longue durée (1 à 3 ans) et qui peut être retirée suivant le contrat. Le PLE est à verser par mois et fournit un taux d'intérêt de 9% en an.

Pour mieux comprendre le système d'épargne à la CECAM, donnons l'exemple ci-après pour un montant de Ar 20.000 ou 100.000 Fmg.

Tableau 7 *Intérêt pour un Plan d'Epargne*

Montant : 100.000 fmg ou Ar 20.000

12 versements : mensuels

Taux : 0,75% le mois

Tableau 7 : Exemple pour la formation des membres

	Montant versé	Capital	Intérêt	Montant percevoir
9 jiona	100 000 F	100 000 F	-	-
9 jolay	100 000 F	200 000 F	$100\ 000 \times 0,75\%$	$100\ 000 + 100\ 000 \times 0,75\% = A$
9 aogositra	100 000 F	300 000 F	$200\ 000 \times 0,75\%$	$A + 200\ 000 \times 0,75\% = B$
9 septambra	100 000 F	400 000 F	$300\ 000 \times 0,75\%$	$B + 300\ 000 \times 0,75\% = C$
9 oktobra	100 000 F	500 000 F	$400\ 000 \times 0,75\%$	$C + 400\ 000 \times 0,75\% = D$
9 novambra	100 000 F	600 000 F	$500\ 000 \times 0,75\%$	$D + 500\ 000 \times 0,75\% = E$
9 desambra	100 000 F	700 000 F	$600\ 000 \times 0,75\%$	$E + 600\ 000 \times 0,75\% = F$
9 janoary	100 000 F	800 000 F	$700\ 000 \times 0,75\%$	$F + 700\ 000 \times 0,75\% = G$
9 febroary	100 000 F	900 000 F	$800\ 000 \times 0,75\%$	$G + 800\ 000 \times 0,75\% = H$
9 martsa	100 000 F	1000 000 F	$900\ 000 \times 0,75\%$	$H + 900\ 000 \times 0,75\% = I$
9 aprily	100 000 F	1 100 000 F	$1\ 000\ 000 \times 0,75\%$	$I + 1\ 000\ 000 \times 0,75\% = J$
9 mai	100 000 F	1 200 000 F	$1\ 100\ 000 \times 0,75\%$	$J + 1\ 100\ 000 \times 0,75\% = K$
9 jiona	-	1 200 000 F	$1\ 200\ 000 \times 0,75\%$	$K + 1\ 200\ 000 \times 0,75\% = L$

Source: Document de formation de la CECAM en 2004.

Le montant versé et renforcé par des versements mensuels, pourrait être retiré après 12 mois d'épargne avec un taux cumulé de 0,75% par mois.

A noter que le taux d'intérêt n'existe pas pour le DAV mais est arrêté à 9% pour le DAT et le PLE.

Concernant le crédit

Le crédit ravitaille la caisse au moyen des intérêts perçus et assure le fonctionnement des affaires courantes, telles que le paiement des salaires, le paiement des indemnités, les frais divers, paiements des intérêts bancaires, etc...

- la CECAM offre divers types de crédit qui présentent chacun leurs conditions. Ces prêts sont à octroyer spécifiquement à des clients membres. La caisse exige des pièces, vérifiées et certifiées auprès des autorités locales : le montant demandé, l'objet de prêt, la durée de prêt, le taux d'intérêt, le taux d'intérêt à délivrer, l'échéance et le mode de paiement.

L'emprunteur délivre également une lettre de sûreté dûment certifiée.

Pour l'acquisition du crédit, il verse obligatoirement sa Part Sociale Variable (PSV) à la caisse. Le crédit a ainsi pour fonction de responsabiliser le membre à avoir une bonne gestion, à élargir sa source de revenu et à améliorer son niveau de vie.

Le crédit CECAM comprend 9 types :

- 1) Le SOCIAL ou crédit en cas d'urgence d'une durée de 2 à 4 mois à rembourser par mois avec un taux d'intérêt de 3%.
- 2) Le PROD : crédit pour financer les travaux d'exploitation agricole, de pêche, d'élevage, l'artisanat, d'une durée de 3 à 12 mois à rembourser en une seule fois ou à plusieurs échéances avec 3 à 4% d'intérêt.
- 3) Le COI, crédit destiné pour des activités de commerce : 3 à 12 mois à rembourser mensuellement avec 4% d'intérêt.
- 4) Le GCV ou Grenier Commun Villageois est destiné au stockage des produits de récolte afin de les liquider en période de soudure : durée de 5 à 10 mois,. le remboursement se fera avant le déstockage, avec un intérêt de 3 à 4% du crédit avec la Part Sociale Variable (PSV) qui est de 5% du prêt + 1% Assurance.
- 5) LVM ou Location Vente Matériels est un crédit pour acquisition de matériels en vue d'améliorer la production. Ce type est à octroyer sur présentation de facture pro-format de produits d'occasions ou nouveaux avec une échéance de 12 à 36 mois, remboursement à effectuer selon la possibilité de l'emprunteur avec un taux d'intérêt de 2,5 à 3,5% (Tous les 3 mois au plus tard).
- 6) ATC ou Achat de Terrain pour Construction, pour achat de terrain de parcelle d'exploitation, aménagement ou construction : 6 à 24 mois à payer 2 à 3 fois par mois avec 3 à 4% de taux d'intérêt.
- 7) ATB ou Achat de Terrain avec Bâtiment, pour achat de terrain avec bâtiment : 36 à 60 mois, remboursement en 2 échéances avec 2 à 2,5% de taux par an.
- 8) CLP, ce crédit est destiné pour une exploitation de Cultures Pérennes (Arboriculture, sylviculture etc. ...)
- 9) CPM : à délivrer aux coopératives ou groupements.

La délivrance du crédit résulte de la décision du Comité d'Octroi de Prêt (COP) ou *Komitim-Pitantana* KMP, et le non respect des remboursements oblige à des mesures exceptionnelles et au recours aux hiérarchies supérieures, telles que le Fonds Inter-Régional des Garanties Mutuelles (FIGAM) ou au Conseil d'Administration (CA) de l'URCECAM

Les conditions d'adhésion

Pour être épargnant ou emprunteur, il faut se conformer aux conditions d'adhésion. Il s'agit de payer un droit d'adhésion de Ar 2.000, d'une part sociale fixe de Ar 5.000, de fournir 2 photos d'identité et d'un certificat de résidence.

A propos de la part sociale fixe (PSF), elle équivaut à une action dans une Société Anonyme ou SA. Ce sont alors les membres qui participent aux sources de financement de la CECAM.

Il en est de même pour la part sociale variable (PSV).

2.2.1.5 Organisation interne

Faire participer les clients membres est une manière adoptée par la CECAM pour la réussite. Le Bureau CECAM se compose comme suit : un conseiller, un caissière, un comité de suivi (KMM) : composé de 5 membres et un comité de gestion de caisse (KMP) composé de 11 membres.

Les membres de KMM et du KMP sont des membres volontaires assurant les fonctions de gestion et de suivi de la caisse CECAM en tant que représentants de tous les membres et leurs attributions doivent être conformes au Manuel de Procédure de la CECAM.

Pour l'octroi de prêt, cinq représentants du KMP doivent être présents lors de la réunion de la commission d'octroi de Prêt (COP), assistés par le conseiller.

Les critères de crédibilité d'un dossier se déterminent par :

- La conformité du dossier ;
- La capacité de rembourser ;
- La contribution financière ou matérielle au projet (fonds propres ou matériels agricoles...)
- L'offre de garantie.

La réunion de la COP est mensuelle avec la participation du KMM et du KMP qui jouent le rôle d'un organe consultatif et décisif.

Objectifs de la CECAM :

Dans son Manuel, dernière version 1998, les objectifs de la CECAM sont déterminés comme suit :

- remplacer les anciennes procédures après identification des risques. Par exemple, utilisation de balance de contrôle au lieu de fiche de suivi ;
- renforcer les capacités des nouveaux adhérents (incités à faire du crédit PROD de cultures pérennes, incités à faire un contrat d'épargne pour alléger les charges de refinancement) ;

- renforcer la sécurité et la contrôle interne des CECAM et URCECAM (rôle des élus en matière de supervision à raison de 1 responsable pour 5 caisses CECAM ;
- maîtriser plus efficacement les activités (planification hebdomadaire, inventaire mensuel des retardataires et nouveaux adhérents.

.2.2.1.6 *Stratégie*

Pour atteindre ces objectifs, l'essentiel pour la CECAM c'est de reprendre et voir les détails des réalisations antérieures en vue de mieux servir les clients, en actualisant les versions du Manuel de Procédure CECAM.

En fin de compte, l'exécution du Manuel de Procédure repose sur les 4 piliers de faisabilité et d'efficacité qui sont :

- La justification de l'objet de crédit (expérience)
- La disposition d'un objet de garantie (propriété propre)
- La capacité de prêt et de remboursement (gestion revenue – dépenses)
- La reconnaissance sociale (être digne de crédit)

La structure et l'organisation interne de la CECAM ainsi que le fonctionnement de l'institution sont les résultats du dépouillement de la fiche « Guide d'entretien auprès de l'organisme de Microfinance »⁽¹⁾

En résumé, la CECAM s'est implantée dans la commune rurale de Talatan'Ivolonondry après concertation avec la Région d'Analamanga et la CR, très participative pendant la campagne de sensibilisation. La CECAM va entamer sa quatrième année d'exercice et vient d'effectuer l'Assemblée générale annuelle le 21 Avril 2007 dernier, avec la présence effective des 80% de ces membres.

Le clientélisme de la CECAM se répartit dans tous les FKT de la CR ; ainsi ce sont les membres de KMM et KMP dotés de bicyclette qui en assurent le suivi.

La CECAM recrute régulièrement de nouveaux adhérents suivant les procédures d'adhésion. Il appartient au nouveau client de choisir le type de produit qui lui convient et l'IMF est très rigide pour les mesures de recouvrement. La CECAM n'a aucune liaison avec l'autre IMF mutualiste qui existe dans la CR, alors qu'elles sont toutes les deux des IMF mutualistes membres de l'APIMF.

⁽¹⁾ fiche « Guide d'entretien auprès de l'organisme de Microfinance » affiché en Annexe.

Les premiers responsables de la CECAM enquêtés participent au développement local en encourageant les clients à opter pour le crédit rural (la LVM, la PROD et le GCV) qu'il soit un individu ou un groupement formel, à condition de respecter le Manuel de Procédure.

2.2.2 Perception de la Microfinance par les ménages ruraux

Les résultats des enquêtes menées auprès des autorités locales⁽²⁾, auprès des membres de la CECAM⁽³⁾ et auprès des individus non membres.⁽⁴⁾ qui ont donné leurs opinions sur la Microfinance, permettent de mieux connaître la perception qu'ils ont de la microfinance.

2.2.2.1 Opinion des responsables administratives sur la microfinance

Un Maire autochtone d'Ambohitrabiby, RAKOTONDRAFARA Niaina Martin a exercé pendant 12 ans la fonction de Maire avant d'être à la tête de la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry.

La CR de Talatan'Ivolonondry est administrée systématiquement par un Maire élu et maîtrisant l'administration publique.

En tant que premier concepteur du Plan communal de Développement (PCD), le Maire est convaincu que les petits exploitants et micro-entrepreneurs de Talatan'Ivolonondry n'ont pas accès au crédit bancaire et que la Microfinance leur est nécessaire.

Travaillant en collaboration étroite avec les IMF locales, la Mairie constate le recours de la population rurale à la Microfinance, à travers la certification des dossiers de crédit.

A propos de l'avenir de la CR, Monsieur le Maire a rappelé que le développement dépend des moyens à mettre en œuvre, surtout financiers et il espère l'amélioration des revenus des ménages ruraux par la microfinance.

⁽²⁾ « Questionnaire d'enquête auprès des autorités Locales » Annexe

⁽³⁾ « Questionnaire d'enquête auprès des membres » Annexe

⁽⁴⁾ Questionnaire d'enquête auprès des non membres.

2.2.2.2 *Opinion des membres de la CECAM*

Tableau 8 : Résultats sur les opinions des membres de la CECAM

Thèmes	Résultats	
	Effectif	Taux (%)
Durée d'existence de la CECAM de Talatan'Ivolo.	3 ans	-
Nombre total de la population active :	9.277	-
Nombre total membres adhérents :	395	4,25
Dont femmes :	112	28,00
Chefs de ménage enquêtés :	50	-
Dont mariés :	42	83,00
A gestion monoparental :	8	17,00
Taille de ménage :	5	-
Principales activités des membres :		
Agriculteurs propriétaires :	30	60,00
Exploitants métayers :	20	40,00
Petits éleveurs (femmes) :	15	30,00
Epiciers :	5	10,00
Dont grossiste :	1	2
Artisans :	4	8
Menuisiers :	1	2
Nombre des contractants par type de Crédit :		
PROD :	45	95,50
GCV :	3	4,50
LVM :	1	2,00
Contractants combinant Epargne et Crédit :	2	4,00
Opinions sur les conditions d'adhésion :		
Complicées :	26	52,00
Pratiques :	24	48,00
Opinions sur l'Epargne :		
Mal compris :	3	6,00
Préférence pour le DAV :	16	32,00
Non intéressés :	31	62,00
Opinions sur le remboursement :		
Difficultés de remboursement :	11	22,00
Nouveaux membres :	12	24,00
Autres sans avis :	22	44,00

Source : Enquête personnelle

Depuis les trois ans de sa création, la CECAM de Talatan'Ivolonondry compte actuellement 395 membres, soit 4,25% de la population active de la CR (9.277 habitants), dont 112 sont des femmes.

Parmi ces membres de la CECAM, nous avons enquêté 50 membres, représentant les opinions de la clientèle de l'IMF.

Parmi cet échantillon, 83% sont mariés, ce qui veut dire que les 42 enquêtés sont des chefs de ménage et que les 8 restants doivent gérer d'une façon monoparentale, avec une taille de ménage de 5.

Leurs principales activités sont : l'agriculture : 60% pratiquent la riziculture en tant que propriétaires et 40% exploitent par métayage, étant donné que la CR de Talatan'Ivolonondry a un caractère semi urbain, les héritiers travaillent à Tana et confie leur part aux locataires. Ils aménagent tous les Tanety par des cultures vivrières comme le maïs, le manioc et surtout l'oignon qui constitue une filière porteuse de la CR.

L'agriculture est combinée avec d'autres activités et 15 femmes pratiquent l'élevage de poulet de chair et ravitaillent le marché de la capitale.

Le financement de l'élevage porcin est encore suspendu depuis l'invasion de la peste porcine. 8 membres ont déclaré investir dans le commerce dont cinq épiceries; quatre brodeuses, un menuisier et un grossiste à Andravoahangy. Tous les enquêtés sont informés par l'existence de l'URCECAM lors d'une Assemblée de sensibilisation effectuée par FKT. Ce sont les besoins d'intensifier et d'améliorer la production qui les ont motivés à y adhérer. Ils ont choisi dans la plupart des cas la CECAM, qui accepte l'adhésion en conformité aux critères d'adhésion. Pour l'OTIV, on doit cotiser pendant 3 mois avant d'être membre. Le type de produit très demandé est le PROD par 45 membres sur 50 et 3 membres ont contracté pour la GCV et 1 pour la Location Vente Matériel (LVM). Sur les 50 enquêtés, 2 membres seulement combinent épargne et crédit. Avec la baisse du pouvoir d'achat, ils préfèrent encore utiliser le crédit.

26 ont déclaré que les conditions d'adhésion sont un peu compliquées, tandis que 24% disent que c'est plus pratique. A propos de l'épargne, 3 membres n'ont pas très bien compris les modalités de l'épargne. 16 membres préfèrent encore le DAV qui est plus facile à retirer. Le reste ne s'y intéresse pas. Les 12 membres enquêtés sont de nouveaux adhérents, 5 sont à leur première année d'adhésion, d'où impossibilité de savoir l'effet du crédit.

Parmi les anciens membres, 11 ont trouvé de difficultés pour le remboursement, les bénéfices ne sont destinés que pour le remboursement. Les 22 préfèrent continuer le

type crédit et ont besoin de la contribution de la Microfinance, malgré un taux d'intérêt proche de l'usure traditionnelle.

Pour les ménages à charge minime, la Microfinance est intéressante et la capacité de rembourser dépend de la manière d'utilisation du crédit.

La microfinance est la seule solution disponible pour les autres.

2.2.2.3 Opinion des non membres

Tableau 9 : Résultats sur les opinions des non membres des IMF

Thèmes	Résultats	
	Effectif	Taux (%)
Nombre des non membres de la CECAM enquêtés :	25	-
Dont femmes :	10	40,00
Raisons de non adhésion :		
Système d'épargne non convaincant :	2	8,00
Lourde charge de participation :	18	72,00
Manque de confiance à la CECAM :	1	4,00
Ignorance du système de microcrédit :	1	4,00
Non financement des événements familiaux :	3	12,00

Source : Enquête personnelle

Les 25 personnes, dont 10 femmes, ont été enquêtées au hasard pour donner leur avis sur la Microfinance. Ils présentent les mêmes caractéristiques que les ménages des membres CECAM. Mais, concernant les services financiers offerts par cette IMF, on peut résumer comme suit

Les raisons de non adhésion :

- Système d'épargne non convaincant : 2
- Lourde charge de participation : droit d'adhésion, part social fixe, part sociale variable, taux d'intérêt, garantie : 18
- Manque de confiance CECAM : 1 (décision finale COP)
- Non financement des événements familiaux : 4

En fonction de ces résultats d'enquête, il existe des membres qui n'arrivent pas à comprendre le système de crédit.

2.2.3 Résultats des opérations CECAM

Evaluation des résultats des opérations CECAM

Parallèlement aux autres IMF, la CECAM s'efforce de satisfaire la population cible afin d'améliorer leur situation financière.

2.2.3.1 *Evolution de l'adhésion*

Tableau 10: Evolution de l'adhésion à la CECAM

Année	2005	2006	2007
Adhérents	62	74	81
TOTAL membres	240	314	395

Source : Agence CECAM de Talata'Ivolonondry – Assemblée Générale 21 avril 2007

Suite aux actions menées aux FKT de la CR, la Microfinance intéresse des paysans et le chiffre des adhérents évolue chaque année.

2.2.3.2 *Evolution des parts financières*

Tableau 11 : Evolution des Parts financières

Année	2005	2006
PSF	124.000	148.000
PSV	3.417.258	3.245.850
total	3.541.258	3.393.850

Source : Agence CECAM de Talata'Ivolonondry – Bilan 2006

Les parts sociales sont 2 types de participation du client, comme son nom l'indique, la Part Sociale Fixe est payée sous forme de cotisation annuelle et la Part Sociale Variable varie selon le type de crédit, en sus du taux d'intérêt.

Les 2 types servent à renforcer le fonctionnement de la caisse, d'où leur caractère obligatoire.

Ce tableau nous montre que les nouveaux adhérents n'ont pas encore payé à terme leurs parts.

Tableau 12 Taux de Remboursement

O J	30 J	90 J
90, 17%	98, 86%	99, 02%

Source : Agence CECAM de Talata'Ivolonondry – année 2006

Chaque emprunteur s'est engagé à rembourser et s'efforce de respecter le temps convenu. 90,17% ont respecté.

98, 86% sont les retardataires qui ont payé après 1 mois et ces retardataires ont 90 jours de prolongation.

Les cas des réfractaires seront traités auprès de l'URCECAM

2.2.3.3 Situation de crédit

Tableau 13 : SITUATION DE CREDIT

ANNEE	2006				2007			
	OBJECTIF		REALISATION		OBJECTIF		REALISATION	
	MONTANT	Nb	MONTANT	Nb	MONTANT	Nb	MONTANT	Nb
PRO	32.010.000	53	58.070.000	108	59.900.000	100	-	-
COI	9.646.000	7	20.400.000	4	10.000.000	11		
LVM	15.576.000	14	19.390.000	9	20.000.000	16		
GCV	40.950.000	41	5.979.000	20	30.000.000	39		
SPC	-	-	420.000	1	-	-	-	-
TOTAL	98.083.000	115	104.259.000	142	120.000.000	166		

Source : Agence CECAM de Talata'Ivolonondry – années 2006-2007

Le CECAM offre 9 types de crédit, mais pour la population rurale de Talatan'Ivolonondry, le produit PROD est le plus demandé à 49%, ce qui veut dire que les réalisations ont dépassé l'objectif en 2006. Vient ensuite le produit GCV qui intéresse beaucoup de producteurs ; le prix du produit à stocker est avancé par la CECAM à 75% dans son cours normal au moment de la récolte, la PSV de 5% du crédit est à verser à la CECAM et à la période de soudure, le produit déstocké sera vendu à 1, 5 fois son prix normal.

Entre-temps, le crédit obtenu peut être utilisé pour un petit élevage qui assure le remboursement.

- Les paysans commencent à mécaniser leur mode d'exploitation et osent renouveler leurs petits matériels par le crédit LVM.

- Les petits épiciers et gargotiers abondent déjà dans la CR de Talatan'Ivolonondry, alors que 7 clients seulement ont choisi le crédit commerce COI en 2006 et aucun client n'a pas encore contracté pour cette année 2007.
- Un seul client a demandé le produit construction depuis 3 ans.

Ce schéma de crédit nous amène à comprendre que les ménages ruraux veulent perfectionner leur mode de vie, savent faire un choix du type de crédit à acquérir.

2.2.3.4 Situation de l'épargne

Tableau 14° SITUATION DE L'EPARGNE

ANNEE	2005		2006		2007	
	MONTANT	Nombre	MONTANT	Nombre	MONTANT	Nombre
DAV	12.714.191	188	21.167.260	75	21.518.297	26
DAT (9%/an)	5.761.023	20	5.333.442	15	5.520.647	05
PLE(9% an)	555.000	07	507.600	05	16.000	03
TOTAL	19.030.214	215	27.008.302	95	27.054.944	34

Source : Agence CECAM de Talata'Ivolonondry – Assemblée Générale 21 avril 2007

Pour l'épargne, le dépôt à vue DAV est le plus pratique. On peut déposer et retirer à tout moment. Malgré cela, le nombre des épargnant décroît : 188 en 2005, 75 en 2006 et 26 en 2007, du fait du zéro d'intérêt

Il est vrai que le Dépôt à Terme DAT et le Plan d'Epargne PLE fournissent 9% de taux d'intérêt par an, mais rares sont les paysans qui ont la possibilité de déposer mensuellement.

2.2.4 Impacts de la microfinance sur les ménages ruraux

Au vu du taux d'adhésion des paysans à la CECAM, il est constaté que les petits producteurs commencent à contracter pour des crédits de type production dans la majorité des cas, mais, vu l'implantation toute récente de la CECAM dans la CR de la Talatan'Ivolonondry, évaluer ses impacts au niveau des ménages ruraux n'est pas encore possible et les effets directs ne sont pas très notoires.

Compte tenu des réalisations de ces 3 années d'existence avec les opérations effectives des années 2005 et 2006, nous allons en déduire les points forts et points faibles ressentis au sein de la CECAM.

2.2.4.1 Aspect positif de la microfinance

Faire accéder la population, surtout les plus démunis, aux institutions de microfinance pour combattre la pauvreté reste toujours l'objectif fixé. La CECAM s'est effectivement efforcé d'atteindre cet objectif.

Ainsi, au niveau organisationnel et administratif, l'approche des paysans producteurs dans la CR de Talatan'Ivolonodry s'est réalisée avec la collaboration de l'autorité administrative : la région d'Analamanga et la Direction Régionale de Développement Rural, ainsi que la CR proprement dite par des réunions au niveau FKT et par des visites à domicile. De plus, la population cible s'implique dans l'organisation interne de la CECAM, par le biais du KMM (*Komity Mpanara-Maso*) ou Comité de suivi en contact direct avec les ménages ruraux, et par le KMP (*Komity Mpitantana*) jouant le rôle de Comité de gestion. De même, les membres du Comité de suivi se relaient pour la supervision des opérations.

Suivant le cadre organisationnel, les clients sont accueillis quotidiennement, tandis que l'octroi du crédit se fait tous les mardi et vendredi et les clients sont aidés par le personnel dans le remplissage et la constitution du dossier.

De plus, des mesures à l'amiable sont prises en faveur des retardataires en matière de remboursement : Négociation à l'amiable concertatif si le retard inférieur à 8 jours. Négociation à l'amiable pressant pour le retard est inférieur à 30 jours. Coercitif ou pré-contentieux entre 30 et 90 jours et contentieux ou judiciaire si le retard dépasse 90 jours.

Le client averti choisit le type de négociation. Par ailleurs, une assemblée générale est organisée annuellement pour se rapprocher de cette clientèle.

En collaboration étroite avec le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), la CECAM a accordé un crédit spécial productif à travers l'Opération d'Appui aux Crédits Intrants (OACI) qui réduit le taux d'intérêt 3% à 1% pour cette année 2007.

Pour garantir la qualité de service, la CECAM peut prendre des mesures comme ce cas de remplacement d'un membre de comité défaillant, d'offrir deux nouveaux types de crédit : l'Entretien Réparation Matériels (ERM) et l'Entretien Réparation Immobilier (ERI).

A travers ces actions, avec un taux de pénétration assez faible de 4,5% de crédit, la CECAM a apporté quelques changements dans la vie du ménage. Le crédit obtenu a permis d'acquérir des moyens plus perfectionnés, même de petits matériels agricoles;

d'augmenter le fonds et de renforcer des activités génératrices de revenus (petit élevage, collecte d'oignon pendant la récolte, achats de matières premières assez coûteuses pour la broderie et le tissage). Le crédit GCV commence aussi à intéresser les paysans.

Néanmoins, l'emprunt n'a pas été toujours assez favorable.

2.2.4.2 *Effets négatifs de la microfinance*

Du fait que les résultats d'utilisation du crédit dépendent de chaque ménage, certains adhérents ont connu des problèmes financiers au lieu d'en tirer profit. En voici les cas constatés :

- compte tenu du niveau d'instruction assez bas. Le prêt n'a pas été utilisé à bon escient et certains sont obligés de vendre leurs biens pour le remboursement CECAM.
- La plupart des enquêtés se sont plaints de la lourde charge financière : part d'adhésion, part sociale fixe, part sociale variable et surtout le taux élevé de 3%.
- La non disponibilité de l'objet de garantie dé motive l'emprunt.
- L'épargne reste encore un luxe pour les ménages qui débutent dans l'investissement.
- La CECAM ne peut financer un nouveau projet mais renforce ce qui est déjà existant.
- La procédure d'octroi est aussi assez lourde et longue.
- Le montant de crédit à octroyer est très limité.
- L'Assemblée générale annuelle ne suffit pas et l'absence à une Assemblée Générale veut dire rejet de la demande.

Outre l'augmentation du taux de pénétration, un grand effort reste à fournir par la Microfinance face à une population cible démunie de capitaux financiers et surtout de capacité en matière de gestion financière. L'IMF pourrait envisager un partenariat avec les prestataires de services privés ou publics pour renforcer la capacité de ces paysans : formation de l'amont en aval du système de production à partir du montage du projet à entreprendre, calcul de coût de production, respect de la technique et l'étude du marché.

Jusqu'à présent, l'IMF accorde des prêts individuels et le regroupement d'appartenance ne fait que cautionner ses membres. Cependant, financer une initiative commune, telle que l'Entreprenariat agricole pourrait résoudre le problème. Les petits producteurs opèrent suivant des modèles coopératifs et pourront exploiter les filières porteuses de la CR telles que l'oignon et la sériciculture.

TROISIEME PARTIE : Valorisation des ménages ruraux par la Microfinance

Les pays pauvres comme Madagascar sont exposés aux menaces de l'inflation, de la démographie galopante et aux différentes manifestations de la pauvreté. Les responsables de développement sont convaincus que la mobilisation du secteur agricole est une meilleure façon de s'en sortir, afin d'améliorer les sources de revenus de la population, en majorité rurale et afin d'assurer un développement durable.

Pour ce faire, il convient de considérer les exigences du monde rural. ce qui nécessite un bref rappel de la situation financière dans ce domaine.

Chapitre 1. Exigences et attentes des ménages ruraux

Les ménages ruraux vivent dans la majorité des cas de l'exploitation agricole mais devant le coût d'exploitation trop élevé, ils se trouvent bloqués et voient leur niveau de vie en régression. Les mesures entreprises rencontrent, depuis longtemps, des facteurs de blocage qui se présentent sous différents types.

3-1-1. Sur le plan économique

a)- Histoire de la situation financière à Madagascar pendant l'époque pré-coloniale

C'était déjà vers le 19^{ème} siècle, du temps de Radama 1^{er}, que, parallèlement à la pratique du troc, l'apparition de la monnaie, fait naître l'esprit d'investissement chez les Malgaches, en vue de répondre aux exigences marchandes avec les étrangers installés à Mahajanga, Antsiranana et Toamasina.

Un peu plus tard, les Allemands se sont introduits jusque dans les Hautes Terres pour acheter des esclaves qui constituent des marchandises bénéfiques pour les entreprises occidentales. Les prêteurs constitués de riches nobles merina, expérimentés en usure traditionnelle, leur ont fourni des richesses amassées par trafic d'influence et concussion. Pour répondre au développement du commerce international, ils ont besoin de crédit et percevaient des intérêts jusqu'à l'ordre de 300% (un Kirobo de 1, 25 contre un piastre à la fin du mois) et ils n'hésitaient pas à réduire en esclaves leurs débiteurs défaillants pour ravitailler de nouveau la demande du marché extérieur.

Le crédit a été alors pratiqué d'une façon stratégique, dans le but d'une extension du pouvoir Merina sur tout le territoire malgache et d'une monopolisation du commerce extérieur, et non en faveur des exploitants agricoles.

Le prêt d'argent n'a été réglementé qu'en 1878 par le gouvernement Hova par l'article 161 du code des 305 articles qui fixait le taux d'intérêt légal à 1 franc par piastre, soit 24% par an.

b)- Histoire de la situation financière à Madagascar pendant l'époque coloniale

Avec l'avènement du régime colonial, ce système de crédit ne disparaît pas mais a simplement changé de forme. Le Général Gallieni a mis fin au royaume de Ranavalona III, et le crédit s'est répandu par l'intermédiaire du système bancaire européen transplanté à Madagascar ou géré à l'étranger (cas de la Banque de Madagascar installée à Antananarivo comme filiale de la Banque de Paris et des Pays Bas-1926).

Les Banques de l'époque ont évidemment opéré pour les deux raisons suivantes :(i) pour faciliter le commerce dans les parties périphériques dont Madagascar ; et(ii) pour jouer le rôle d'instrument de domination de la métropole sur la colonie. Leur finalité était de servir les intérêts de la métropole par diverses opérations dans la périphérie, comme le financement des activités de traite ou d'importation exportation, l'octroi de crédits aux commerçants locaux et colons planteurs de culture de rente et financer des activités de crédit de commerce qui devient crédit de production en ravitaillant les industries de la métropole.

En général, ce sont les sociétés et compagnies coloniales par actions qui ont élargi le champ d'activité du crédit d'investissement et qui ont été les plus favorisées par rapport aux individus producteurs ruraux de plus en plus démunis. Les crédits bancaires n'ont fait que reconnaître la forme modernisée de l'usure pendant la période coloniale.

c)- Histoire de la situation financière à Madagascar pendant la Première République

L'indépendance de Madagascar a été reconnue le 26 juin 1960. La première République sous la devise « Politique du ventre » priorisait la place et le rôle du secteur primaire dans le développement du pays. Des mesures complexes et trop ambitieux

suivant le slogan « Retour à la Terre », encourageaient les investisseurs ruraux et par la suite, ont été installées la Banque Nationale Malgache (BNM) ainsi que la Société Nationale d'Investissement Bancaire dont les préoccupations se limitaient à l'amélioration des structures paysannes et l'aménagement rural. Le régime n'a fait que reproduire les systèmes bancaires antérieurs et le crédit ne fut octroyé qu'aux grandes sociétés pour les actions d'opération de développement dans le milieu rural, laissant une seconde fois à l'écart les initiatives personnelles des ménages ruraux.

L'objectif national était de promouvoir le développement rural, surtout le secteur agricole en faisant participer les paysans. Cependant, comme les Banques ne prêtent qu'aux riches, cinq types d'actions de développement ont été accrédités :

- 1) L'action concentrée : qui consiste à orienter les exploitants locaux à opérer dans une économie de marché. Cette action a pour objet de concourir au développement économique et social en les dotant de façon intégrale des techniques complexes afin de transformer tous les éléments de l'exploitation. C'était le modèle de la mise en valeur rurale des régions du Fiherenana et de la Vallée de la Taheza, dans la province de Toliara⁽¹⁾.
- 2) L'action spécialisée : l'organisme d'intervention n'envisage que la vulgarisation et l'amélioration des techniques de production d'un seul produit, autrement dit, d'une filière porteuse. Cas de l'action CAFE et POIVRE qui ne s'occupe que de la caféiculture et de la pipériculture, en tant que spéculation contribuant à l'économie nationale⁽²⁾.
- 3) L'action de masse : qui s'intéresse à une production largement diffusée dans le pays ou une région et qui touche la majorité des exploitations. Il s'agit là du modèle Opération Productivité Riz (OPR) qui est une action censée apporter des solutions adéquates au développement régional ou national à la place des actions antérieures vouées à l'échec de type « tâches d'huile », du fait que l'exemple du secteur pilote n'a pas été suivi ou ne pourra pas être suivi⁽³⁾.
- 4) Les actions globales : sont issues d'une action de masse initialement sectorielle. Les actions globales visent, non seulement le progrès technique (augmentation des rendements, fertilisation du sol...), mais aussi la formation des agriculteurs, la promotion d'un esprit communautaire et la résolution de l'ensemble des

⁽¹⁾ Société d'Economie mixte autorisée par le décret n° 62 – 209 du 18 mai 1962

⁽²⁾ Financement Coopération Economique Européenne (CEE) 1966 - 1971

⁽³⁾ Financement Fond Européenne de Développement (FED), 1963

problèmes (crédit, commercialisation, approvisionnement). C'étaient les actions élaborées dans les Zones d'Expansion Rurale (ZER) du Ministère de l'Agriculture et de l'Expansion Rural (MAER)⁽⁴⁾.

- 5) Les actions diffuses ou « Vulgarisation diffuse » : qui sont des actions entreprises par le service de la vulgarisation agricole du MAER. Ce sont des actions qui visent une transformation plus lente de la structure des communautés villageoises en créant des conditions favorables à la croissance de la production et à la pénétration de l'économie de marché dans les campagnes.⁽⁵⁾

Les résultats de ces actions financées par les Banques n'ont favorisé que les grandes entreprises commerciales avec seulement une proportion non représentative de la masse paysanne. De plus, ces actions financées présentaient des défaillances sur le plan conceptuel, aussi bien technique que juridique ; les projets étaient trop ambitieux sans tenir compte des méthodes, des moyens ou de l'envergure pour atteindre les objectifs. Les sociétés d'exécution poursuivent les actions suivant des réglementations coloniales et ne disposent pas de réglementation spéciale.

Face à cette situation décourageante qui ne faisait que reproduire l'exploitation coloniale, une explosion sociale a fait éclater le régime en mai 1972.

d)- Histoire de la situation financière à Madagascar pendant la Deuxième République

Dans la phase de la Deuxième République, le pouvoir révolutionnaire d'option socialiste entend promouvoir le développement rural cadré dans la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy. Il s'est disposé à mettre en œuvre les politiques et les institutions de crédit en faveur des petits exploitants d'organisation communautaire inspirée du modèle soviétique : sovkhozes et kolkhozes.

Suite à la conférence mondiale sur le crédit agricole dans les pays en développement, organisée par la FAO à Rome du 14 au 21 octobre 1975, le régime a créé une Banque de destinée agricole, la « Bankin'ny Tantsaha Mamokatra » (BTM). La BTM, spécialisée dans le financement du monde rural, a porté ses efforts sur le soutien accordé aux grandes et moyennes entreprises d'une part, et aux petites entreprises, d'autre part.

⁽⁴⁾ Action entreprise par le Ministère de l'Agriculture et de l'expansion Rurale (MAER)

⁽⁵⁾ Action entreprise par le service de la Vulgarisation Agricole du MAER

Pour la première catégorie, la BTM a bénéficié des lignes de crédit financées par des organismes extérieurs (Coopération Suisse, Banque Africaine de Développement ou BAD, la CCCE et la Banque Mondiale), tandis qu'un financement de petits crédits agricoles ou Crédit de Masse a été destiné aux couches rurales les plus défavorisées. Toutefois, les collectivités décentralisées ont été responsabilisées pour la mise en place et la gestion de la catégorie de crédit englobant tout le financement du monde rural, dont le Financement du Monde Rural (FMR). C'est une forme de crédit de masse intéressant les paysans dont l'exploitation est inférieure à 5 hectares. Cependant, outre la démobilisation de l'encadrement technique, l'incompétence et la mauvaise foi des collectivités décentralisées, ont été enregistrées de fortes proportions d'impayés, et les opérations entreprises ont été vouées à l'échec.

N'étant pas découragée par le fiasco, la BTM a poursuivi sa mission en milieu rural et a décidé, en 1981, de lancer une nouvelle formule de financement du monde rural, l'Opération de Développement Rural Intégré (ODRI) pour en faire la relève. C'était une opération visant à accélérer le développement des Fokontany grâce à des solutions apportées aux problèmes communautaires généraux (matériels, économiques...) et une promotion de tous les agents économiques du Fokontany.

La BTM a assuré le suivi et il appartient aux Fokontany de prendre en main le recouvrement. Tenant compte du contexte politique à Madagascar, l'effort entrepris n'a pas pu durer.

L'élection présidentielle en 1991 a mis fin à la Deuxième République, et une crise post-électorale permanente de huit mois a aggravé la situation économique et sociale des ménages ruraux déjà victimes des effets pervers du régime socialiste.

Ainsi, l'amélioration de la situation constatée au sein de la BTM s'est expirée avec la fin du régime. La BTM fut privatisée en « Bank Of Africa » (BOA) par la suite.

L'espoir des campagnes malgaches repose sur les mesures à adopter par le nouveau régime pour résoudre les graves manifestations de la pauvreté. Au contraire, aucun projet de société évident et objectif n'a pu être élaboré en leur faveur, surtout, en matière de crédit. Cette période a été marquée par l'émergence des groupes informels de crédit par des actes d'escroquerie et d'arnaque, surtout, en milieu rural.

Le Document Cadre de Politique Economique (DCPE) a été élaboré en réponse aux exigences des Bailleurs de fonds tels que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM), mais la situation politico-administrative a empêché son opérationnalité en 1996.

e)- Histoire de la situation financière à Madagascar pendant la Troisième République

Un nouveau régime, la Troisième République (deuxième période), avec le retour au pouvoir du Président Ratsiraka a essayé de relever le pays des échecs généralisés dans le pays. Madagascar a été classé parmi le groupe de Pays les Moins Avancés (PMA), Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et arriérés. C'était la période d'adoption de nouvelles orientations économiques comme la privatisation des sociétés d'Etat et des secteurs clés avec la révision d'une Politique d'Ajustement Structurel (PAS) pour pouvoir contracter avec la BM et la FMI. La monnaie malgache s'est dépréciée et le taux d'inflation était très élevé.

Le monde paysan continue d'être affecté par l'extrême pauvreté et a été obligé de recourir au crédit fictif traditionnel, l'usure. Aucune mesure n'émanait du pouvoir dans une situation d'endettement terrible, ramenant le monde rural au rang de cimetière de projets. La situation économique déficitaire évoluait ainsi jusqu'à l'élection présidentielle de décembre 2001.

Une crise considérable, causée par le rejet du résultat de l'élection, sévit de nouveau à Madagascar. Après avoir passé beaucoup d'épreuves contractuelles avec l'étranger, les tenants de pouvoir de cette troisième partie de la Troisième République arrivaient à stabiliser l'administration. Madagascar, face aux influences de la mondialisation, faisait référence à l'Objectif de Développement du Millénaire (ODM) qui a pour objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici 2015. Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été établi comme instrument de lutte contre la pauvreté et traduit en Madagascar Action Plan (MAP) dans le deuxième mandat du Président Ravalomanana où huit engagements étaient déterminés pour faire sortir le pays du fléau de la pauvreté, parmi lesquels figure l'Engagement n° 4 qui s'intitule « Développement rural ».

De toute façon, l'atteinte du développement rural réclame beaucoup d'efforts très complexes et complémentaires, d'où le défi n°2 de cet engagement « Améliorer l'accès au financement rural ». Ce défi vise une amélioration des revenus et du niveau de vie de la population à Madagascar, tant urbaine que rurale, par un accès facile à des Institutions financières, surtout la Microfinance.

Pour ce faire, le MAP dicte une réforme des systèmes bancaires et financiers et encourage la création des nouveaux établissements bancaires et financiers. Il facilite

aussi l'octroi de licence pour renforcer la concurrence entre les IMF qui vont exercer dans le milieu rural. L'espoir de la population majoritaire pauvre repose sur les contributions de ces institutions financières et les petits exploitants commencent à répondre à leurs exigences et conditionnalités.

Avec l'avènement de la mondialisation, l'agriculture malgache doit répondre aux demandes du marché extérieur, au moins régional comme le South Africa-Development Community (SADC) ou celui des îles voisines de l'Océan Indien. Les spécificités varient d'une région à une autre et chaque région dispose de sa filière porteuse qui mérite d'être exploitée. De toute façon, répondre à ces marchés régionaux réclame le respect d'une traçabilité qui consiste à produire suivant des normes de l'amont jusqu'à l'aval de l'exploitation. Par ailleurs, les moyens matériels, l'encadrement technique, le système foncier et les moyens financiers présentent toujours des problèmes.

- Concernant les moyens matériels, les ménages ruraux n'ont plus la possibilité d'en acquérir. Les 70% des revenus des ménages sont actuellement destinés à la consommation.
- A propos de l'encadrement technique, la politique de désengagement de l'Etat diminue les fréquences des séances de vulgarisation. Seuls les ONG ou Projets opèrent dans un espace limité et à durée déterminée.
- Le système foncier reste le problème commun à tous les petits exploitants agricoles. Seules les zones du Millénum Challenge Account (MCA) sont bénéficiaires du Projet National Foncier (PNF).
- En ce qui concerne les moyens financiers, l'accès au crédit n'est pas encore convaincant pour les paysans malgaches, malgré leur approche de proximité.

A rappeler que la taille moyenne d'exploitation d'un petit exploitant est de 2 ares.

Les tableaux ci-après va illustrer à titre d'exemple l'exigence d'un ménage rural en matière de riziculture.

Tableau 15° Coûts de production sur 1 are (Pratique Moderne de Riziculture/ PMR)

Tableau 15 : COÛTS DE PRODUCTION SUR 1are (Pratique moderne de riziculture ou PMR)

Activités et charges	Hj de Travail	PU (Ar)	Coûts (Ar)
PEPINIERE			
~ Curage canaux d'irrigation et confection diguettes :	0,25	1 500,00	375,00
~ Transport et épandage fumier et engrais (Hj) :	0,13	1 500,00	187,50
~ Achat Fumiers (8t/ha)		50 000,00	500,00
~ Achat Urée (140 kg/ha)		1 200,00	1 680,00
~ Achat PK (312 kg/ha)		1 150,00	3 588,00
~ Labour	0,25	1 500,00	375,00
~ Emottage, mise à boue et planage	0,50	1 500,00	750,00
~ Traitement semences et prégermination	0,25	1 500,00	375,00
~ Semis	0,13	1 500,00	187,50
~ Conduite de l'eau	0,25	1 500,00	375,00
~ Arrachage des plants	0,25	1 500,00	375,00
RIZIERE			
~ Transport et épandage fumier et engrais	0,25	1 500,00	375,00
~ Labour	0,50	1 500,00	750,00
~ Emottage :	0,13	1 500,00	187,50
~ Hersage et planage	0,50	1 500,00	750,00
~ Transport des plants	0,13	1 500,00	187,50
~ Repiquage	0,25	1 500,00	375,00
~ Sarclage :			
1er sarclage	0,25	1 500,00	375,00
2eme sarclage	0,25	1 500,00	375,00
~ Traitement phytosanitaire	0,13	1 500,00	187,50
~ Achat produits phytosanitaire	0,16	2 000,00	320,00
~ Epandage en couverture	0,13	1 500,00	187,50
~ Coupe	0,25	1 500,00	375,00
~ Mise en botte	0,25	1 500,00	375,00
~ Transport	0,50	1 500,00	750,00
~ Battage	0,50	1 500,00	750,00
~ Séchage	3,00	1 500,00	4 500,00
~ Vannage	0,50	1 500,00	750,00
~ Stockage	0,25	1 500,00	375,00
Total des coûts	9,91		20 713,00

Production	P (kg)	PU (Ar)	PV (Ar)
Production PMR	41,00	500,00	20 500,00
Chiffre d'Affaire Totale			20 500,00

Revenu d'exploitation			-213,00
------------------------------	--	--	----------------

Source : Enquête personnelle

Tableau 16 : COÛTS DE PRODUCTION SUR 1are (Pratique traditionnelle de riziculture ou PTR)

Activités et charges	Hj de Travail	PU (Ar)	Coûts (Ar)
PEPINIERE			
~ Curage canaux d'irrigation et confection diguettes :	0,25	1 500,00	375,00
~ Transport et épandage fumier et engrais (Hj) :	0,13	1 500,00	187,50
~ Achat Fumiers (8t/ha)		50 000,00	500,00
~ Labour	0,25	1 500,00	375,00
~ Emottage, mise à boue et planage	0,50	1 500,00	750,00
~ Semis	0,13	1 500,00	187,50
~ Conduite de l'eau	0,25	1 500,00	375,00
~ Arrachage des plants	0,25	1 500,00	375,00
RIZIERE			
~ Labour	1,00	1 500,00	1 500,00
~ Emottage :	0,13	1 500,00	187,50
~ Hersage et planage	0,25	1 500,00	375,00
~ Transport des plants	0,13	1 500,00	187,50
~ Repiquage	0,25	1 500,00	375,00
~ Sarclage :			
1 ^{er} sarclage	0,25	1 500,00	375,00
2eme sarclage		1 500,00	0,00
~ Traitement phytosanitaire	0,13	1 500,00	187,50
~ Achat produits phytosanitaire	0,16	2 000,00	320,00
~ Epandage en couverture		1 500,00	0,00
~ Coupe	0,25	1 500,00	375,00
~ Mise en botte	0,25	1 500,00	375,00
~ Transport	0,50	1 500,00	750,00
~ Battage	0,25	1 500,00	375,00
~ Séchage	0,25	1 500,00	375,00
~ Vannage	0,25	1 500,00	375,00
~ Stockage	0,13	1 500,00	187,50
Total des coûts	5,91		9 445,00
Production			
	P (kg)	PU (Ar)	PV (Ar)
Production PTR	16,00	500,00	8 000,00
Chiffre d'Affaire Totale			8 000,00
Revenu d'exploitation			-1 445,00

Source : Enquête personnelle

En matière d'élevage, rares sont les ménages qui osent pratiquer l'élevage porcin ou avicole. L'attaque de la peste porcine ou de la grippe aviaire aggrave les risques et les produits vétérinaires sont hors de budget. L'insécurité rurale aussi traumatise les petits éleveurs.

3.1.2 Sur le plan social

La taille moyenne d'un ménage rural varie de 5 à 8 personnes ; ce qui veut dire 5 à 8 bouches à nourrir avec en moyenne 2 à 4 enfants à scolariser. Le niveau d'instruction des parents en milieu rural est assez bas pour appuyer ou superviser les études de leurs enfants, le revenu de ménage assez insuffisant et les établissements scolaires n'arrivent plus à accueillir le nombre croissant des enfants scolarisables. Le manque de

personnel enseignant n'est plus à rappeler. En effet, ce sont seulement les enfants des rares ménages privilégiés qui bénéficient d'un enseignement adéquat.

Les projets d'électrification rurale et d'adduction d'eau potable sont encore loin d'être réalisés en totalité.

- L'insécurité rurale sévit dans les campagnes malgaches surtout dans les zones enclavées, érigeant des barrières à la création d'entreprise agricole.
- En matière de santé, le taux de malnutrition et de mortalité infantile est croissant. Les efforts entrepris par le Ministère de la Santé sont minimes devant les exigences de toutes les Communes rurales.

3.1.3 Sur le plan culturel

Beaucoup de ménages ruraux sont encore fidèles aux traditions et conservent une partie du budget aux cérémonies ancestrales.

Face à tous ces fléaux, les ménages ruraux exigent la résolution de leurs problèmes.

Les institutions de microfinance ayant effectué leur mission de secourir les petits entrepreneurs ou petits exploitants, ont favorisé un certain nombre de ménages bénéficiaires. Mais devant l'ampleur des complexités qui sévissent en monde rural, leurs actions connaissent des limites évidentes.

Chapitre 2. Limites de la Microfinance

Depuis environ deux décennies, la Microfinance commence à connaître son plein essor dans plusieurs pays pauvres surtout en Asie et Amérique Latine, essor qui s'explique par diverses raisons telles que :

- la promesse d'atteindre les pauvres, c'est-à-dire que sa contribution permet aux micro-entreprises exploitées par des ménages pauvres de générer de revenus.
- La microfinance promet une pérennité financière par la mise en place d'institutions financièrement autonomes.
- Elle a pu également améliorer les systèmes financiers traditionnels (les tontines par exemple) en proposant des types de services à conditions abordables et sur une base plus pérenne.
- Le nombre croissant des réussites en milieu rural.

Faute d'information-communication, la microfinance est plus ou moins mal connue et incomprise dans le milieu rural malgache. Mais, avec la prolifération des agences de microfinance de proximité, un bon nombre de ménages ruraux y mettent leur confiance. En dépit de cet essor, la microfinance rencontre certaines limites justifiées par le cas concret de Madagascar.

3.2.1 Limite institutionnelle

La nouvelle création d'une IMF doit avoir les agréments du CSBF et l'attente peut durer de 1 à 3 ans. Certains des nouveaux agréments ne savent pas gérer et rencontrent des problèmes de liquidité, alors que les Bailleurs de fonds sont très exigeants sur la performance financière afin d'assurer la pérennité du programme.

3.2.2 Limite géographique

Suivant les zones d'opérationnalisation, certaines IMF ne parviennent pas à atteindre le niveau de rendement minimum pour couvrir leurs coûts.

Les zones ou Fokontany trop éloignés du chef-lieu de Commune sont délaissées pendant les saisons de pluie et sont victimes des problèmes de communication (défaut de convocation aux Assemblées Générales) et mal supervisées.

3.2.3 Limite psychologique et sociale

L'intention de l'IMF de réussir se trouve quelquefois confrontée au contexte social et nécessite une capacité d'adaptation locale.

Alors que le rôle des mutualistes est encore ignoré par la masse paysanne, le prêt se confond au don sans garantie et l'IMF trouve des difficultés de remboursement.

3.2.4 Limite technique et économique

Les conditions assignées au crédit démotivent parfois les emprunteurs ; ce prêt destiné à l'achat de bovidés réclame la disposition d'une charrue et d'une herse ; le prêt pour achat de vache laitière exige l'existence de pâturage.

Le problème de marché peut aussi limiter la capacité de remboursement.

Les limites ainsi détectées doivent être dépassées et l'IMF doit tenir compte des attentes paysannes. Pour cela, nous pourrions fournir quelques modèles de microfinance.

Chapitre 3. Suggestions et perspectives

Dans un pays pauvre, le groupe de population vulnérable ne cesse de croître à une vitesse surprenante. A Madagascar, on enregistre jusqu'à 400 000 naissances par an. Ce qui augmente le nombre de personnes de plus en plus exposées aux menaces de la pauvreté, et exclues du système financier. De toute façon, ce groupe naissant s'identifie en milieu rural et à défaut de moyens financiers, se trouve bloqué pour entreprendre des activités productives.

Des mesures de lutte contre la pauvreté ont été entreprises, dont la microfinance. Malgré tout, les institutions de microfinance, encore à un stade assez fragile n'arrivent pas à remédier à tout. Dans le secteur financier, il existe différents types d'institutions financières qui se distinguent par leurs statuts, principes et objectifs. Elles s'installent et opèrent partout dans le monde suivant des études de rentabilité et en réponse aux besoins d'une région donnée. Ces types d'IMF vont nous servir d'inspiration pour suggérer des modèles convenables aux ménages ruraux malgaches.

3.3.1 Les différents types d'institution financière

Les trois grands types d'institution financière sont :

a)- Les institutions financières formelles

Ce sont celles qui sont soumises non seulement à la législation et à la réglementation nationale, mais aussi aux réglementations et contrôles spécifiques s'appliquant au secteur bancaire. Ce groupe comprend (i) les Banques de développement publiques ; (ii) les Banques de développement privées ; (iii) les caisses d'épargne et caisses d'épargne postales ; (iii) les Banques commerciales et (iv) les Intermédiaires financiers non bancaires qui prêtent des capitaux empruntés sous la forme de petits crédits à court terme non assortis de garantie.

b)- Les institutions financières semi-formelles

Ce sont celles qui sont à la fois des institutions formelles dans la mesure où elles sont enregistrées et soumises à la législation générale, y compris à la législation commerciale, et informelles dans ce sens, où à quelques exceptions près, ne sont pas soumises à la réglementation et contrôle du secteur bancaire. L'on peut y classer (i) les mutuelles d'épargne et de crédit, (ii) les coopératives multifonctions, (iii) les ONG et (iv) les groupes d'entraide.

c)- Les institutions financières informelles

Mieux vaut les appeler fournisseurs informels du fait qu'ils ne sont que ceux aux quels ne s'applique ni la réglementation bancaire, ni la législation commerciale et dont les statuts sont informels. Il n'existe généralement aucun recours juridique en cas de conflit avec les prestataires.

Sont identifiés de fournisseurs informels, les prêteurs privés, les usuriers, les associations rotatives et de crédit (de type cognotte ou tontine), les familles et amis.

En tenant compte des valeurs, faisabilité et faiblesses de ces institutions financières, force nous est de sélectionner trois modèles censés plus pratiques et adaptables pour les ménages nécessiteux.

3.3.2 Les modèles suggérés

Les modèles d'institutions à proposer se sont inspirés des expériences de réussite dans des pays de même niveau économique que Madagascar.

a)- Modèle de la Banque des femmes rurales

Pour justifier le choix de ce modèle de programme qui s'intéresse aux femmes, essayons de montrer le cas des femmes rurales qui nécessitent des aides financières.

Problèmes des femmes rurales

La féminisation de la pauvreté a engendré dans beaucoup de région la gestion monoparentale des ménages ruraux par les femmes. Cela est dû aux unions illégitimes, à l'exode rural des chefs de ménages et au statut matrimonial (divorcé ou veuvage).

Ces femmes abandonnées constituent 19% des chefs de ménage à Madagascar et doivent diriger un ménage avec une taille moyenne de 5 bouches à nourrir et des enfants à scolariser.

Par ailleurs, elles sont victimes de tas de problèmes comme la dévalorisation de leur statut dûe aux us et coutumes, et la sous-estimation de la femme par rapport aux hommes, la faible participation aux décisions politique, économique et sociale, la méconnaissance de leurs droits, et le faible niveau d'instruction (51% de femmes analphabètes contre 47% d'hommes).

Elles ont ainsi besoin d'accéder au crédit pour sauver la vie de leurs ménages suivant le modèle « Programme des banques villageoises de femmes »⁵⁾

b)- Modèle CARE/Guatemala

CARE est une organisation internationale à but non lucratif. Elle rejoint le groupe des institutions semi-formelles et a été créée dans le but d'aider les plus pauvres. A partir de 1980, CARE International a porté intérêt à appuyer les micro-entreprises, soit mener des actions de microfinance encouragées par le succès des premiers programmes de microfinance de la GRAMEEN BANK et de la BANK RAYAT en Indonésie.

En 1989, CARE GUATEMALA, une représentation de CARE International au Guatemala est habituée aux programmes de santé, d'éducation et de génération de revenus. Avec le programme des Banques villageoises de femmes ou le Women's Village Banking Program, elle est parvenue à fournir des services de microfinance à quelques uns des groupes les plus marginalisés de la population latino-américaine. Dix mille femmes ont pu bénéficier des crédits octroyés par le programme et les performances n'ont cessé de s'améliorer au cours des années 1991-1995. A la façon des banques villageoises, le programme a pu générer des revenus à sa clientèle pauvre.

CARE International est également représenté à Madagascar et est attendue à l'exécution d'un tel programme pour les femmes rurales.

⁵ Source : Contribution de Julia PAXTON. Sustainable Banking With the Poor Project. World Banque Mondiale.

c)- Modèle des ONG financières

L'ONG est le type institutionnel le plus courant parmi les institutions de microfinance semi-formelles. L'ONG n'a aucun lien avec le gouvernement et ne poursuit aucun but lucratif ; deux caractéristiques qui font sa force et sa représentation plus pratique.

A l'opposé des groupes d'entraide et de coopératives qui sont formés par les membres du groupe cible, l'ONG est fondé et dirigé par des personnes extérieures qui veulent apporter leur soutien aux pauvres pour des raisons politique, ethnique ou sociale.

Une des premières ONG octroyant des crédits aux micro-entrepreneurs locaux et renommée par son succès a été le DESAP. Cette ONG est basée à Cali en Amérique Latine, plus précisément en Colombie, et dirigée par un fils d'une des familles riches qui considérait le secteur des micro-entreprise comme facteur de stabilité politique à ne pas négliger. Ce modèle d'ONG financière constitue un objet de réflexion pour relancer les micro-entrepreneurs ruraux qui ne maîtrisent pas encore le professionnalisme et ne possèdent pas le goût du risque et le sens des affaires.

d)- Modèle des Coopératives financières

De même type semi-formel que les ONG financières, les coopératives financières jouent un rôle assez important dans la prestation de services financiers aux groupes cibles pauvres.

Ces institutions, leur fournissent des produits d'épargne et de crédit individuels, et leurs offres de service sont multiples : elles assurent une fonction d'intermédiation financière active entre les zones urbaines et semi-urbaines et les zones rurales, et entre les épargnants nets et les emprunteurs nets, tout en garantissant que les ressources distribuées sous forme de crédits restent au sein des communautés dans lesquelles l'épargne est mobilisée⁶.

Dans une coopérative financière, tous les membres sont propriétaires de l'institution et chaque membre détient un droit de vote, à raison d'une voix par membre ; il n'y a pas d'actionnaires externes. L'adhésion est souvent déterminée par des liens sociaux et les membres peuvent déposer de l'argent ou emprunter à l'organisation.

En somme, la direction est collégiale et la gestion de la coopération organique.

⁶ MAGILL1994, 140. Document de la Mission Résidente de la Banque Mondiale Antananarivo Madagascar

Les IMF opérationnelles à Madagascar, au fur et à mesure des expériences acquises auprès des ménages ruraux pourraient prendre en considération ces modèles qui ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Malgré les efforts et contributions de ces IMF, les clients bénéficiaires aussi doivent prendre leur part de responsabilité. L'utilisation du crédit à bon escient favorise l'épargne et les ménages ruraux doivent investir d'une manière plus professionnelle.

A titre d'exemple, ils peuvent bel et bien investir pour l'entrepreneuriat agricole. Ce dernier, par ses multiples fonctions sociologiques citées ci-après, contribue à l'amélioration de la vie des ménages ruraux :

L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE

Cet entrepreneuriat agricole, par ses multiples fonctions, contribue à l'amélioration de la vie des ménages ruraux. Il présente différentes fonctions sociologiques telles que :

- la fonction d'innovation sociale : il peut apprendre les paysans à adopter de nouvelles techniques de production
- la fonction de socialisation : l'Entrepreneuriat Agricole apprend au paysan d'acquiescer un nouveau comportement, changer son comportement et son raisonnement et l'aider à agir au sein d'un groupe
- la fonction d'intégration sociale : l'Entrepreneuriat Agricole peut récupérer et responsabiliser les déviants rejetés par l'ordre social et peut doter des emplois aux jeunes chômeurs dans le but d'améliorer leur bien être social
- la fonction d'autonomisation : le groupe motivé par un intérêt commun prend des initiatives et décisions indépendantes de toute influence étrangère et peut agir en toute circonstances.
- la fonction de compétitivité : l'Entrepreneuriat Agricole peut aider les membres à opérer avec dynamisme pour gagner à l'émulation.

La contribution de la Microfinance serait souhaitable pour financer une telle initiative et les ménages ruraux pourraient passer de l'économie de subsistance vers l'économie de marché en retrouvant leurs valeurs matérielles, culturelles et sociales.

CONCLUSION GENERALE

Madagascar dispose de fortes ressources naturelles et de potentialités économiques favorables au développement. Cependant, l'île est classée parmi les Pays Moins Avancés (PMA) de la planète. Et c'est la population rurale majoritaire à 80% qui se trouve la plus victime de la pauvreté.

De même pour les pays africains de la zone sub-saharienne, le problème de financement est une des sources de leur retard économique. Depuis plusieurs décennies, le crédit rural surtout agricole est censé résoudre le problème dans les pays en voie de développement.

A Madagascar, le crédit Agricole a connu 3 étapes : après l'Indépendance, on a mobilisé d'énormes ressources financières, mais négligeant le crédit destiné aux petits exploitants, tous les programmes sont voués à l'échec.

Les banques devenues prudentes n'accordent plus leurs prêts qu'aux grandes entreprises et sociétés d'aménagement. Les petits exploitants sont de nouveaux mis à l'écart vers les années 70. L'Etat est disposé à mettre en œuvre des institutions de crédit. Au sein de la Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra, le Financement du Monde Rural (FMR), administré par des collectivités décentralisées encore incompetentes en administration financière, n'a fait que reproduire l'échec.

Pour développer le monde rural très indigent, l'Etat a encouragé la promotion de la microfinance qui veut être un outil de développement et atteindre les exclus du système bancaire.

Ces institutions de microfinance se multiplient actuellement dans toute l'île, et la contribution d'une institution de microfinance de type mutualiste, est perçue à travers la CECAM dans la commune rurale de Talatan'Ivonondry.

Encore inconnu de la majorité rurale, le système de la microfinance n'a atteint que 4,25% des ménages ruraux depuis ses 3 ans d'exercice. Mais avec les efforts octroyés par la CECAM, les résultats annuels sont encourageants. Or, outre les déclarations des non membres de la CECAM ses adhérents même ressentent des faiblesses dans ses services.

La CECAM n'a été étudiée qu'à titre d'exemple sur l'opérationnalité des IMF, qui constitue un outil essentiel pour le développement. A présent, on compte environ 250.000 bénéficiaires de la microfinance qui opère dans le but de participer à l'amélioration du niveau de vie des familles vulnérables.

Pour ne pas aggraver les problèmes des ménages ruraux, les IMF ne doivent pas se contenter d'assurer la rentabilité ou d'exiger une garantie, mais d'appuyer les services financiers octroyés. Selon les résultats des enquêtes, les emprunteurs ne sont pas capables d'utiliser le crédit et rembourser avec un taux élevé devient pour eux une contrainte.

Ce qui explique la nécessité de renforcement de la capacité paysanne. La détermination de l'objectif de crédit ne suffit pas pour l'octroi mais l'IMF doit étudier un dossier de mini projet fiable, opérer dans le cadre du 3P (Partenariat Public Privé) et professionnaliser les paysans.

En effet, être au sein de la compétition entre IMF, la CECAM doit disposer d'une stratégie conforme aux attentes des ménages ruraux, malgré les limites de la Microfinance en matière de financement. Défier les défaillances antérieures par des mesures originales lui est nécessaire et qu'il faut éviter d'agir par mimétisme en imitant les modalités de réussite des autres, tant sur le plan mondial que local. Sinon, le clientélisme va être déstabilisé, la pérennité financière non assurée alors que la microfinance doit être un levier pour les ménages ruraux.

Parfois, les résultats constatés après le recours à la microfinance peut bien réussir ou échouer selon le cas. Dans le cas d'un échec, « il y a des gens qui n'ont jamais de chance quoi qu'ils fassent », au contraire, un crédit utilisé à bon escient, rejoint cette adage d'Archimède « donne-moi un levier et je soulèverai le monde » et peut bien jouer le rôle d'un levier des ménages ruraux.

Pour conclure, la microfinance est un des éléments pour soulever les ménages ruraux. En effet, elle n'y parviendrait jamais indépendamment d'autres contributions. Pourtant, elle affiche sa participation financière au développement local.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

1. BOUDON Raymond, « Effets pervers et ordre social » Presses Universitaires de France (PUF), 1993
2. BOURDIEU Pierre, « La misère du monde » SEUIL, 1998
3. BOURDIEU Pierre, « La reproduction », 1970
4. CARNEIRO – Roberto : « L'éducation pour tous au long de la vie et les nouveaux programmes » XXI^{ème} siècle, SEUIL, Editions UNESCO 2000
5. DE BRUYNE, P. HERMANN, J. de SCHOUTHEETE, «Le métier de sociologue», Paris, BORDAS, 1986
6. DURKHEIM Emile, « De la division du travail social », Paris : Presses Universitaires de France (1897)
7. MAUSS Marcel, « Essais sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », collection « les Auteurs classiques », 1923-1924
8. RAVAONASOLOMALALA Lucile et RATOVONDRAHONA Eugène, « Etude Sectorielle et condition sociale », Min POP
9. ROUSSEAU Jean Jacques, « Contrat social », Librairie LAROUSSE, 1981

Ouvrages Spécifiques

1. BAILLOT Michel, « Aperçu socio-économique sur un groupe d'exploitation agricole dans la région de Tananarive », Terre malgache N°04, pp 125 – 154
2. BANQUE de MADAGASCAR. « Paris, imprimeries. VIEILLE MARD, 1926
3. BELLONCLE Guy, « Les sept priorités de développement » L'HARMATTAM, 2001
4. BELLONCLE Guy, « Le chemin des Villages », L'HARMATTAN – 1979
5. BOTO Jean Evariste, « Contribution de l'implantation d'une Mutuelle d'Epargne et de Crédit au développement rural : Cas de l'OTIV d'Ambodiangezoka », 2004/2005
6. DOUESSIN René, « Géographie agraire des plaines de Tananarive » mémoire de 3^e cycles Université d'Aix Marseille Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix en Provence, 1970
7. GAUDIN(J), « Le crédit agricole à Madagascar », CCCE, 1994
8. GEORGE Pierre, « Sociologie et géographie », PUF, 1966
9. GONDARD Delcroix Claire, « Dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache », Titre I, FreDE-GRES, Université Bordeaux IV, 2005.
10. HOUEE Paul, « Les politiques de développement rural », INRA, ECONOMICA, 2^{ème} édition.
11. INSTAT, « Enquêtes Périodiques auprès des Ménages » (EPM), 2004
12. INTERCECAM, « *Ny Fitantarana ny CECAM'* », 2003.
13. MAILLET Pierre, « QUE SAIS-JE ? » N°120 cf. La croissance économique, PUF, 1967
14. NICOLE Berthier, « Les techniques d'enquête », méthode et exercices corrigées, Paris :Armand COLIN, cursus TD, 1998, 256 pages, ISBN : 2-200.
15. PAVAGEAU Jean, « Jeunes paysans sans terres », Paris, L'HARMATTAM, 1981
16. RAJERISON Benjamina, « Dynamique rural, étude monographique du Fokontany Inanantonana », Mémoire de DEA, FACDEGS, 2005/2006.

17. RAKOTONIRINA Manandafy, « Les leaders dans la vie économique et sociale des communautés villageoises », séminaire de vulgarisation agricole, avril 1968, MAER Tana »
18. RAKOTONIRINA Manandafy, « Transformations sociales et actions de développement rural à Madagascar », Terre malgache N°04, pp 125 à 154
19. RALAIVAOHITA Pierre. Damien, « Problèmes et Perspectives de la vulgarisation agricole » Mémoire de fin d'études Université de Madagascar. ENSA 1969
20. RAMANDIMBIARISON Noëline, « Contribution géographique à l'étude du crédit bancaire dans le Faritany d'Antananarivo », Tome I et Tome II, Thèse de 3^{ème} Cycle, Université de Madagascar, Etablissement d'Enseignement Supérieur des Lettres, Service d'Unité d'Enseignement de la Géographie, 1982.
21. RANARY Rakotoarisoa Robert, « Le Crédit Agricole à Madagascar », Tranompirinty FOFIFA, 1988.
22. RAVELOJAONA Eric Richard, « Etude d'une Mutuelle de crédit en milieu rural : Cas de l'OTIV d'Ambohitrimanjaka », Mémoire de DEA, Université d'Antananarivo, FACDEGS, 2004/2005.
23. RAZAFIMPAHANANA Bertin, « Le paysan malgache », Points de vue sur la société malgache, D.L N°32, 1972.
24. STIGLITZ Joseph Eugène, « La grande désillusion », édition FAYARD, juillet 2002

Ouvrages officiels

1. BRIEF, « Bulletin d'Information, d'Etudes Financières », comptables, juridiques, fiscales, économiques), cabinet RAMAHOLIMIHASOA MANAMIHASO, N°24, août 1989
2. Document de formation , CECAM.
3. LPDR, « Lettre de Politique de Développement Rural », Min.Agri, 2000.
4. MANUEL de la MICROFINANCE : document de la Mission Résidente de la Banque Mondiale à Antananarivo, Madagascar.
5. MAP, « Madagascar Action Plan »
6. PNN, « Politique Nationale de Nutrition ». Extraits du décret 2004 – 486 du 20 avril 2004
7. Rapport mondial sur le Développement Humain, 2006, Economico-PNUD.

Listes des journaux

1. La Gazette de la Grande Ile du 21 février 2007 P. 9
2. La Gazette de la Grande Ile du 19 mars 2007 P.9
3. La Gazette de la Grande Ile du 10 avril 2007 P.9
4. La Gazette de la Grande Ile du : 19 Avril 2006 P.9
5. La Gazette de la Grande Ile du 26 avril 2007 P.9-10
6. La Gazette de la Grande Ile du 19juin 2006 P.9
7. La Gazette de la Grande Ile du 30 juin 2006 P.4
8. Les Nouvelles du 1^{er} décembre 2006 P.22
9. Les Nouvelles du 6 décembre 2006 P.18
10. Madagascar Tribune du 23 septembre 2006 P.5
11. Madagascar Tribune du 22 octobre 2005 P. 6

TABLES DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION GENERALE	01
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Adaptation de la Microfinance aux ménages ruraux	08
Chapitre 1. Caractéristiques des ménages ruraux	08
1.1.1 <i><u>Situation économique à Madagascar</u></i>	09
1.1.2 <i><u>Place du secteur primaire dans le développement</u></i>	10
1.1.3 <i><u>Problèmes dominants du monde rural</u></i>	11
1.1.4 <i><u>Motivation des ménages ruraux à la microfinance</u></i>	12
Chapitre 2. La Microfinance	14
1.2.1 <i><u>Généralités sur la Microfinance</u></i>	14
1.2.1.1 <i>Définition et objectif</i>	14
1.2.1.2 <i>Contexte historique de la microfinance</i>	15
1.2.1.3 <i>Type de microfinance</i>	16
1.2.1.4 <i>Activités de la microfinance</i>	16
1.2.1.5 <i>Clientèle</i>	17
1.2.2 <i><u>La Microfinance à Madagascar</u></i>	17
1.2.2.1 <i>Organisation des Institutions de Microfinance (IMF)</i>	17
1.2.2.2 <i>Modalité de travail des IMF</i>	18
1.2.3 <i><u>Validité d'un IMF à Madagascar</u></i>	19
1.2.3.1 <i>Cadre législatif et organisationnel</i>	19
1.2.3.2 <i>Stratégie de pérennisation</i>	20
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : Opérationnalité de la CECAM dans la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry	22
Chapitre 1. Espace rural et ressources	22
2.1.1 <i><u>Monographie de la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry</u></i>	23
2.1.1.1 <i>Présentation géographique</i>	23

2.1.1.2	<i>Historique de la Commune</i>	23
2.1.1.3	<i>Situation administrative</i>	24
2.1.1.4	<i>Situation démographique</i>	25
2.1.1.5	<i>Situation socioculturelle</i>	27
2.1.1.6	<i>Situation socioéconomique</i>	28
2.1.2	<u><i>Potentialités de développement</i></u>	29
2.1.3	<u><i>Problèmes de développement de la Commune</i></u>	31
2.1.3.1	<i>Sur le plan infrastructurel</i>	31
2.1.3.2	<i>Sur le plan économique</i>	32
2.1.3.3	<i>Sur le plan de l'énergie</i>	32
2.1.3.4	<i>Sur le plan social et culturel</i>	32
Chapitre 2.	Contribution de la CECAM au développement local	35
2.2.1	<u><i>Informations générales sur la CECAM</i></u>	35
2.2.1.1	<i>Historique</i>	35
2.2.1.2	<i>Définition</i>	37
2.2.1.3	<i>Structure</i>	37
2.2.1.4	<i>Type de services</i>	38
2.2.1.5	<i>Organisation interne</i>	41
2.2.1.6	<i>Stratégie</i>	42
2.2.2	<u><i>Perception de la Microfinance par les ménages ruraux</i></u>	43
2.2.2.1	<i>Opinion des responsables administratives sur la microfinance</i>	43
2.2.2.2	<i>Opinion des membres de la CECAM</i>	44
2.2.2.3	<i>Opinion des non membres</i>	46
2.2.3	<u><i>Résultats des opérations CECAM</i></u>	47
2.2.3.1	<i>Evolution de l'adhésion</i>	47
2.2.3.2	<i>Evolution des parts financières</i>	47

2.2.3.3	<i>Situation de crédit</i>	48
2.2.3.4	<i>Situation de l'épargne</i>	49
2.2.4	<u><i>Impacts de la Microfinance au sein des ménages ruraux</i></u>	49
2.2.4.1	<i>Aspect positif de la microfinance</i>	50
2.2.4.2	<i>Effets négatifs auprès des ménages ruraux</i>	51
<u>TROISIEME PARTIE : Valorisation des ménages ruraux par la Microfinance</u>		53
Chapitre 1. Exigences et attentes des ménages ruraux		53
3.1.1	<u><i>Sur le plan économique</i></u>	53
3.1.2	<u><i>Sur le plan social</i></u>	61
3.1.3	<u><i>Sur le plan culturel</i></u>	62
Chapitre 2. Limites de la Microfinance		62
3.2.1	<u><i>Limite institutionnelle</i></u>	63
3.2.2	<u><i>Limite géographique</i></u>	63
3.2.3	<u><i>Limite psychologique et sociale</i></u>	63
3.2.4	<u><i>Limite technique et économique</i></u>	63
Chapitre 3. Suggestions et perspectives		64
3.3.1	<u><i>Les différents types d'institutions financières</i></u>	64
3.3.2	<u><i>Les modèles suggérés</i></u>	65
CONCLUSION GENERALE		69
BIBLIOGRAPHIE		71
TABLE DES MATIERES		73
LISTE DES TABLEAUX		
LISTE DE PHOTO		
ACRONYMES		
ANNEXES		
RESUME		

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
1. Tableau 1 : Répartition de la population	26
2. Tableau 2 : Evolution de nombre de population	27
3. Tableau 3 : Présentation de la sylviculture	29
4. Tableau 4 : Répartition de l'Agriculture	29
5. Tableau 5 : Liste des matériels agricoles utilisés	30
6. Tableau 6 : Répartition des cheptels	30
7. Tableau 7 : Exemple pour la formation des membres	39
8. Tableau 8 : Résultats sur les opinions des membres de la CECAM	44
9. Tableau 9 : Résultats sur les opinions des non membres	46
10. Tableau 10 : Evolution de l'adhésion	47
11. Tableau 11 : Evolution des parts financières	47
12. Tableau 12 : Taux de remboursement	48
13. Tableau 13 : Situation de crédit	48
14. Tableau 14 : Situation de l'épargne	49
15. Tableau 15 : Coût de production Riz sur 1 are (Moderne)	60
16. Tableau 16 : Coût de production Riz sur 1 are (Traditionnelle)	61

LISTE DES PHOTOS

	Pages
1. Photo 0 : Couverture, Plaque CECAM en ciment à l'entrée de la ville	0

ACRONYMES

1. ADEFI :	Action pour le Développement et le Financement des Micro-entreprises
2. AECA :	Association d'Epargne et de Crédit Autogéré
3. AFD:	Agence Française de Développement
4. AG :	Assemblée Générale
5. AGEPMF :	Agence d'Exécution du Projet Microfinance
6. AGR :	Activités Génératrices de Revenus
7. APIFM :	Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
8. BTM :	Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
9. CA :	Conseil d'Administration
10. CE :	Commission Européenne
11. CECAM :	Caisse d'Epargne et de Crédits Agricole Mutuel
12. CEM :	Caisse d'Epargne de Madagascar
13. CNUCED :	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
14. COP :	Comité d'Octroi de Prêt
15. CR :	Commune Rurale
16. CSB:	Centre de Santé de Base
17. CSBF :	Commission de Supervision Bancaire et Financière
18. DAT :	Dépôt A Terme
19. DAV :	Dépôt A Vue
20. FAO :	Fund Agricultural Organization
21. FIRGM :	Fonds Inter régional des Garanties Mutuelles
22. FKT :	Fokontany
23. GCV :	Grenier Commun Villageois
24. IDH :	Indice de Développement Humain
25. IFM :	Institution Financière Mutualiste
26. IMF :	Institution de Microfinance
27. LVM :	Location Vente Matérielle
28. MCA :	Millennium Challenge Account
29. OACI :	Opérations d'Appui aux Crédits Intrants
30. OMD :	Objectif de Développement du Millénaire
31. ONG :	Organisation Non Gouvernementale
32. OTIV :	Obon-Tahiry Ifampisamborana Vola
33. PAMF :	Première Agence de Microfinance
34. PIB :	Produit Intérieur Brut
35. PIC :	Pôle Intégré de Croissance
36. PLE :	Plan Epargne
37. PMA :	Pays Moins Avancés
38. PNF :	Projet National Foncier
39. PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
40. PPN :	Produit de Première Nécessité
41. PROD :	Production
42. PSV :	Part Social Variable
43. RN :	Route Nationale
44. SG :	Secrétaire Général
45. SOC :	Social
46. SPC :	Sous Produit Construction
47. TIAVO :	Tahiry Ifamonjena Amin'ny VOLA
48. UNICECAM :	Union CECAM
49. URCECAM:	Union Inter Régionale des CECAMs
50. VIH/SIDA :	Virus Immunodéficience Humaine/Syndrome Immuno Déficience Acquis

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire sur la BNI/CA Madagascar

Annexe 2 : Guide d'entretien auprès de l'organisme de Microfinance

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête auprès des autorités locales

Annexe 4 : Questionnaire d'enquête auprès des membres de la CECAM

Annexe 5 : Questionnaire d'enquête auprès des non membres de la CECAM

Annexe 6 : Carte de la Région d'Analamanga

Annexe 7 : Carte du District d'Antananarivo Avaradrano

Annexe 8 : « NY RAFITRA CECAM » (Organigramme de la CECAM)

QUESTIONNAIRE SUR LA BNI/CA MADAGASCAR

1. Pouvez-vous m'expliquer le passage de la BNI/CL à la BNI/CA ?
2. Quand est-ce que la BNI/CA s'est-elle implantée à Madagascar ?
3. dans quel type d'institution financière peut-on classer la BNI/CA ?
4. Quelle est la mission de la BNI/CA ?
5. Quels sont les objectifs de la BNI/CA ?
6. Quelles stratégies a-t-elle adopté pour atteindre ces objectifs ?
7. Pouvez-vous me donner les résultats attendus par la BNI/CA ?
8. Quelles sont les activités entreprises antérieurement ?
9. Les activités en milieu agricole figurent-elles actuellement parmi vos préoccupations ?
10. Quels sont vos projets dans l'avenir ?
11. Quels types de clients avez-vous ?
12. Quelles sont les conditions de crédibilité que vous avez posées pour l'octroi de crédit ?
13. Exigez-vous des garanties ou cautions (ou fonds de garantie) dans votre système de crédit ?
14. Quels sont les taux actuellement ?
15. Est-ce que ces taux varient avec la variation du taux directeur de la Banque Centrale ?
16. Et s'ils sont indépendants à la variation du taux directeur, pouvez-vous me donner les explications, pourquoi ?
17. Quels sont les collaborations qui existent entre les grands projets dans le domaine agricole et la BNI/CA ?
18. Comment se présente la concurrence avec les autres institutions financières ?
19. Pouvez-vous m'expliquer le système d'épargne au sein de la BNI/CA s'il en existe ?
20. Pouvez-vous parler de la collaboration de la BNI/CA avec les établissements d'Assurance et Réassurance ?
21. Face aux aléas climatiques, exigez-vous de l'assurance agricole sur le crédit que vous faites dans le domaine agricole ?

GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DE L'ORGANISME DE MICROFINANCE

Identifications

- Date de création :
- Zone d'exercice :
- Organisation structurelle :
- Type de l'Institution (Mutualiste, Non Mutualiste ou Pré-Institution) :
- Objectifs de l'Institution :
- Stratégie adoptée pour l'atteinte des objectifs :
- Moyens à mettre en œuvre :
- Activités déjà entreprises :
- Actions dans le futur :
- Mode de recrutement des clients :
- Type de produits (LVM, Construction, Agricole, Commercial etc. ...) :
- Taux d'intérêt :
- Méthode de remboursement :
- Sources de financement :
- Modalités d'octroi de crédit :
- Mesures de recouvrement :
- Partenariat avec autres Institutions financiers :
- Perception du développement rural ou agricole par l'Institution :
- Problèmes rencontrés en milieu rural :
- Avis du Responsable de l'Institution sur le crédit rural (bénéficiaires communs ou à but commercial) :

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE AUPRES DES AUTORITES LOCALES

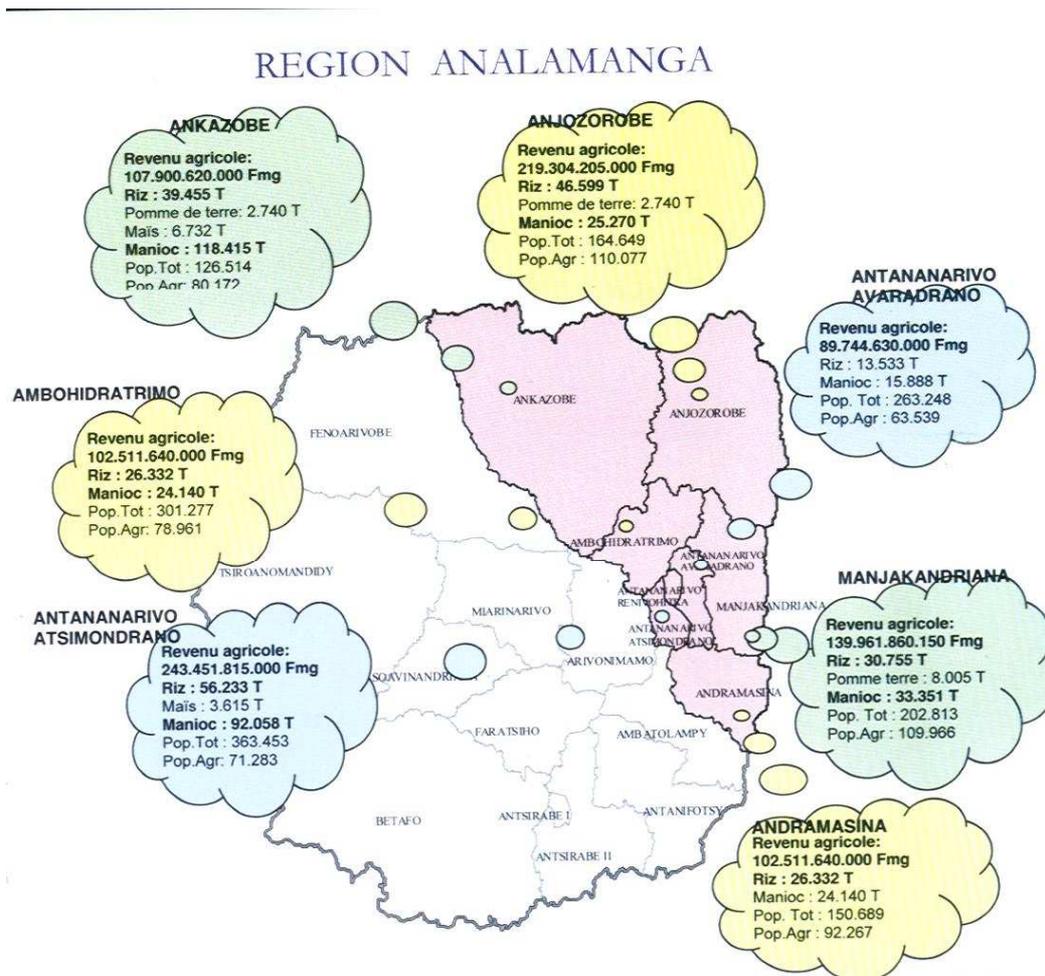
Identification :

Date d'enquête :

- Commune rurale :
- Nom et prénom :
- Fonction :
- Ancienneté au poste :
- Statut d'origine (migrant ou autochtone) :
- Niveau d'étude :

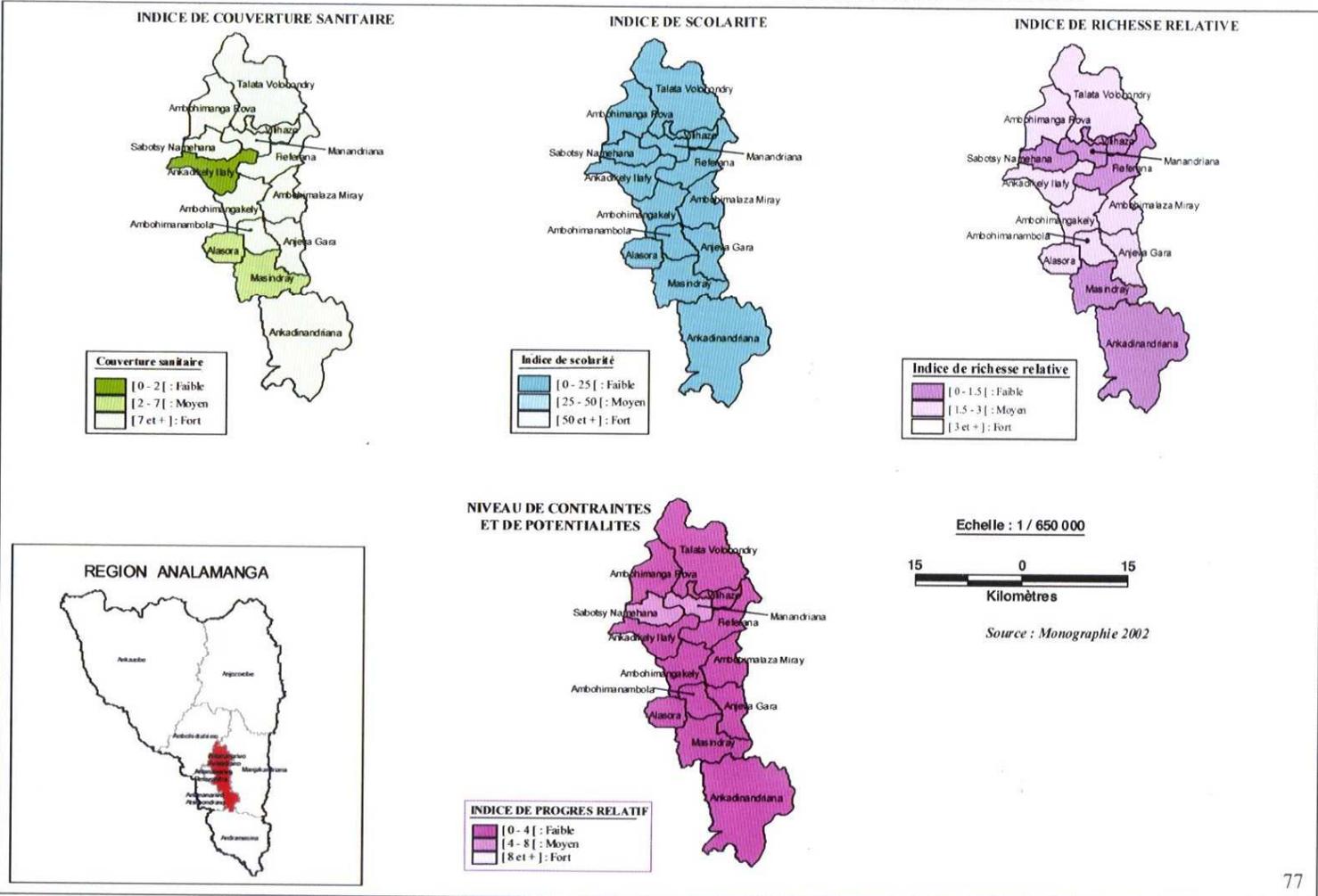
Questions :

- 1 Pouvez-vous nous localiser la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry ?
- 2 Comment se compose la population active de la Commune Rurale ?
 - Activités agricoles ?
 - Autres activités rurales ?
- 3 Savez-vous l'histoire de la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry ?
- 4 Quel est le groupe social dominant ? (pm. Anthropologie : caste etc. ...)
- 5 Quelles sont les potentialités dans la localité ? (Démographique, géographique, économique, écologique, artisanal, filières porteuses en agriculture et élevage etc. ...)
- 6 Pouvez-vous nous donner les superficies aménageables ? (tanety, bas-fonds et plaines)
- 7 Pouvez-vous nous donner les superficies cultivées ?
- 8 Quel est actuellement l'état des infrastructures hydro-agricoles et les autres infrastructures rurales ? (scolaires, sanitaires, sportives, culturelles etc. ...)
- 9 Comment se présentent, dans la Commune, les feux de brousse ?
- 10 Quelles sont les activités principales de la population ?
- 11 Quelles sont les contraintes au développement de la Commune ? (infrastructures, climatiques, économiques, débouchés, prix aux producteurs, routes de desserte, culturelles, traditions etc. ...)
- 12 Quel est le caractère culturel spécifique de la Commune ?
- 13 Etes-vous consultés lors de la mise en place de l'Institution de Microfinance dans la Commune ?
- 14 Etes-vous impliqué dans la coordination de leurs actions ?
- 15 D'après vous, la Microfinance est-elle une nécessité pour votre région ?
- 16 Existe-t-il d'autres Institutions de Microfinance opérationnelles dans la Commune et dans les autres Communes voisines ?
- 17 Laquelle est la plus consultée ?
 - Comment la population apprécie-t-elle la notion de l'épargne ?
 - Etant responsable administratif, comment expliquez-vous le financement du Plan Communal de Développement (PCD) ?
- 18 Existe-t-il encore des usuriers traditionnels ?
- 19 L'installation de Microcrédit intéresse-t-il la population rurale ?
- 20 D'après vous, le recours à la microfinance peut-il contribuer au développement local ?
- 21 Enfin, quelle est votre perception sur l'avenir de la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry ?



SITUATION REGIONALE		OBSERVATIONS PERTINENTES
Population Totale	2 650 350 habitants	50,84 % de la Population Totale de la Province d'Antananarivo
Population Agricole	619 768 personnes	23,38 % de la Population Totale de la Région d'Analamanga
Revenu agricole	1 067 561 392 650 Fmg	* Revenu potentiel généré par 23,38 % de la Population Totale Régionale. * 19,77 % du revenu agricole provincial
Revenu moyen (agricole) par habitant	402.855 Fmg	Largement inférieur au Seuil de Pauvreté de 1.050.000 Fmg au niveau national
Production rizicole	229 590 tonnes	21,44 % de la production rizicole provinciale
Besoin annuel en riz	318.000 tonnes	Un déficit annuel de 88.410 tonnes
Pomme de terre	25 091 tonnes	8,05 % de la production provinciale
Manioc	337 039 tonnes	25,46 % de la production totale provinciale
Maïs	10 931 tonnes	5,57 % de la production provinciale
Superficie Totale	17 464 Km ²	29,74 % de la superficie de la Province

DISTRICT D'ANTANANARIVO AVARADRANO - DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES PAR COMMUNE



Nom : RAMINOARIVELO

Prénoms : *Bodo Solo*

Née le : 25 Juillet 1956 à Antananarivo



Thème de mémoire : LA MICROFINANCE COMME LEVIER DES MENAGES
RURAUX : *Cas de la CECAM – Talatan'Ivolonondry.*

Date de soutenance : 31 mai 2007

Domaine : ESPACE FINANCIER ET DEVELOPPEMENT RURAL

Pagination : 75

Nombre de tableaux : 16

Nombre de photos : 01

RESUME :

Madagascar est classé parmi les Pays Moins Avancés (PMA) et pauvres de la planète. La pauvreté s'intensifie et constitue un frein au développement. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus victimes et se trouvent de plus en plus démunis et ne disposent pas de garantie pour les prêts bancaires. Avec la promotion de la microfinance, les petits producteurs et micro-entrepreneurs peuvent bénéficier des services financiers de proximité.

L'offre de services de ces institutions de microfinance incite à la dynamisation du secteur productif, à l'accroissement de la productivité et à la diminution de la thésaurisation. La présente étude est menée dans le but d'évaluer l'opérationnalité d'une Institution de Microfinance (IMF), la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) dans la Commune Rurale de Talatan'Ivolonondry de la Région d'Analamanga face aux aspirations paysannes pour le développement.

Mots clés : Pauvreté – Développement – Microfinance – Epargne – Crédit – Part social – Remboursement – Crédibilité – Echéance.

Directeur de mémoire : Mme Le Professeur RAMANDIMBIARISON Noëline

Adresse de l'auteur : Analamahitsy lot II N 20 F Antananarivo - 101